

## AVANT-PROPOS

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission.

Chaque programme constitutif de la mission détaille les parties suivantes :

- Le bilan stratégique du programme :
  - la présentation du programme;
  - l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.
- Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire :
  - le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
  - le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.
- Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs :
  - la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.
- L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année :
  - la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.
- Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année :
  - la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>2</b>
<b>MISSION STRATEGIE ECONOMIQUE</b>	<b>5</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION</b>	<b>6</b>
PRESENTATION DE LA MISSION	6
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>8</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	8
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	9
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	10
<b>PROGRAMME ELABORATION ET PILOTAGE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE</b>	<b>11</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>12</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	12
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	16
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>21</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	21
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	23
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>24</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	24
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	24
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>25</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	25
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	25
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	26
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	27
TITRE 6 : AUTRES DEPENSES	27
<b>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</b>	<b>28</b>
<b>PROGRAMME CONCURRENCE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR</b>	<b>29</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>30</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	30
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	33
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>37</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	37
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	38
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>39</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	39
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>40</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	40
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	40
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	41
<b>PROGRAMME APPUI A LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>42</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>43</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	43

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	44
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>47</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	47
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	48
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>50</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	50
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	51
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>52</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	52
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	52
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	52
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	52
<b>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</b>	<b>53</b>

**PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE LA PROMOTION DES  
INVESTISSEMENTS ET DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES** **59**

<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>60</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	60
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	62
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>65</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	65
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	66
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>68</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	68
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	68
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>69</b>
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	69

# MISSION STRATEGIE ECONOMIQUE

# BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le Ministre de l'**Economie et de la Relance**.  
La mission est également portée par le **Ministre en charge de la promotion des Investissements**.

## PRESENTATION DE LA MISSION

### PERIMETRE DE LA MISSION

La mission "Stratégie économique" portée par le Ministre chargé de l'Economie, est notamment chargée de la conception et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement sur les pans de politiques publiques associées aux quatre programmes ci-après :

- "Elaboration et pilotage de la politique économique" ;
- "Concurrence et protection du consommateur" ;
- "Appui à l'investissement" ;
- "Pilotage et soutien aux politiques de promotion des investissements et des partenariats publics privés.

De manière précise, la mission couvre les aspects de politiques ci-après :

- conception de la politique économique et sociale de l'Etat ;
- analyse, orientation et promotion de l'économie nationale ;
- proposition de mesures de politiques fiscales en vue d'accompagner le développement des activités économiques ;
- études d'impacts économique et social à court terme ;
- élaboration de prévisions à court terme ;
- veille stratégique ;
- contrôle du respect de la réglementation en matière de concurrence et de consommation ;
- régulation du marché des assurances, couverture et protection du patrimoine assurable de l'Etat.

Le champ de la mission est en adéquation avec les missions des ministères de la fonction publique, pour les décisions en rapport avec la gestion des ressources humaines.

Cette mission ne couvre pas les aspects suivants :

- Formation verticale des ressources humaines relevant de la mission Fonction publique ;
- "Gestion fiscale", "Gestion de la dette" et "Engagements financiers de l'Etat" relevant de la mission "Gestion des finances publiques".

### PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les textes suivants encadrent la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue pour cela. Il s'agit de :

- Ordonnance n°14/PR-MF du 29 mars 1966, relative au dépôt des fonds des établissements et organismes publics ;
- Décret n°0332/PR/MEEDD du 28 février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable ;
- Décret N°000378/PR/MFPRAMF portant création, attribution, organisation et fonctionnement des Inspections Générales des Services de Ministère ;
- Décret N°1207/PR du 17 novembre 1977 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale ;
- Décret n°000665/PR/MEFBP portant création, attributions et organisation de la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation ;
- Décret n°414/PR/MFEBPP du 19 avril 1999 portant réorganisation de la Direction nationale des assurances ;
- Décret n°0018/PR/MJSDHRIC portant création et organisation d'une Direction Centrale des Statistiques et des Etudes dans les ministères ;
- Décret n°0328/PR/MEITPHTAT du 28 janvier 2013 portant attribution et organisation du ministère de la Promotion des Investissements, des Travaux Publics, des Transport, de l'Habitat, du Tourisme, chargé de de l'Aménagement du Territoire ;
- Décret n°0461/PR/MEITPHTAT portant création et organisation de la Zone Economique à Régime Privilégié de Nkok ;
- Loi n°036/2018 du 08 février 2019 portant réglementation des Zones d'Investissement Spéciales ;

- Loi n°005/2012 portant ratification de l'ordonnance n°0000002/PR/2012, le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques ;
- Décret n°0931/PR portant promulgation de la loi n°010/2011 portant réglementation des Zones Economiques à Régimes privilégié (ZERP) en République Gabonaise ;
- Décret n°0311/PR/MPIIHAT du 25 septembre 2014 portant création de l'ANPI.

## PRINCIPALES REFORMES

Les principales mesures/réformes de la mission sont :

- ✓ Pour le programme **Elaboration et pilotage de la politique économique** :
  - l'élaboration du tableau de bord prospectif ;
  - l'analyse sur l'impact économique et social des décisions fiscales adoptées par le Gouvernement.
- ✓ Pour le programme **Concurrence et protection du consommateur** :
  - les « équipements scientifiques de laboratoire, de recherche, de santé et d'hygiène » : équipements de laboratoire, au contrôle de qualité des réactifs et des produits de laboratoire à usage diagnostique pour renforcer la détection des anomalies ;
  - l'observatoire des prix : cadre concerté et réglementaire pour permettre à la DGCC de surveiller l'évolution des prix des produits et services dans trois (3) secteurs (les denrées de première nécessité, les matériaux de construction et l'immobilier), à partir des observations, données des administrations partenaires ;
  - la tenue de la « journée mondiale des droits des consommateurs » : à l'initiative de l'organisation internationale des consommateurs. La JMDC est organisée chaque année sous l'égide de l'ONU pour la promotion des droits du consommateur ;
  - le « numéro vert #8085 » : avec une redevance annuelle obligatoire auprès de l'ARCEP. Il permet aux consommateurs, y compris les opérateurs économiques, de joindre gratuitement les services de la DGCC pour s'informer et dénoncer les anomalies constatées sur le marché (le non-respect des homologations des prix, les contrôleurs véreux, etc.).
- ✓ Pour le programme **Appui à l'investissement** :
  - les réformes sur la promotion des investissements ;
  - la rédaction du code des investissements au Gabon.

## AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2019 Réalisé	2020 Prévision n PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
<b>N°1 : Améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie gabonaise</b>	Date limite de production du TBE	Date	30 juin	30 avril	30 juillet	3 mois	30 avril
	Nombre d'hectare de plantations de cacao et de café réhabilitées	Hectare	400	400	250	-150	1000
	Nombre d'hectare de plantations de cacao et de café créées	Hectare	30	30	7	-23	35
<b>N°2 : Protéger et assurer la sécurité des consommateurs</b>	Taux de dépotage réalisé	%		25	21	-4	30
	Nombre de paramètres analytiques	Nombre		7	15	8	30
	Nombre d'échantillons analysés	Nombre		2500	2200	-300	3000
	Taux d'avancement de la démarche d'accréditation	%		70	100	30	100
	Nombre de campagnes de sensibilisation avec les associations de consommateurs	Nombre		2	1	-1	5

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2020 (a)	AE engagées en LFR 2020 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LFR pour 2020 (c)	CP consommés en LFR pour 2020 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>N°27.871</b>	<b>Programme</b>	<b>37 366 606 411</b>	<b>20 448 973 184</b>	<b>16 917 633 227</b>	<b>37 366 606 411</b>	<b>20 448 973 184</b>	<b>16 917 633 227</b>
27.871.1	Politiques économiques et de développement	26 776 075 224	13 743 999 544	13 032 075 680	26 776 075 224	13 743 999 544	13 032 075 680
27.871.2	Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques	5 310 434 577	370 500 498	4 939 934 079	5 310 434 577	370 500 498	4 939 934 079
27.871.3	Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques	5 077 977 499	6 211 239 832	-1 133 262 333	5 077 977 499	6 211 239 832	-1 133 262 333
27.871.4	Protection du droit de propriété foncière	74 273 914	49 250 000	25 023 914	74 273 914	49 250 000	25 023 914
27.871.5	Prospective et exploitation des options de développement à moyen et long terme	127 845 197	73 983 310	53 861 887	127 845 197	73 983 310	53 861 887
<b>N°27.878</b>	<b>Concurrence et Protection du consommateur</b>	<b>3 712 425 308</b>	<b>332 910 890</b>	<b>3 379 514 418</b>	<b>3 712 425 308</b>	<b>332 910 890</b>	<b>3 379 514 418</b>
27.878.1	Contrôle et promotion de la qualité des produits et des services	735 268 162	284 628 390	450 639 772	735 268 162	284 628 390	450 639 772
27.878.2	Contrôle de pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché	2 313 953 852	-	2 313 953 852	2 313 953 852	-	2 313 953 852
27.878.3	Protection des intérêts économiques des consommateurs	13 799 022	19 025 000	- 5 225 978	13 799 022	19 025 000	- 5 225 978
27.878.4	Régulation du secteur des assurances	649 404 272	29 257 500	620 146 772	649 404 272	29 257 500	620 146 772
<b>27.887</b>	<b>Appui à la stratégie d'investissement</b>	<b>989 545 808</b>	<b>1 275 810 524</b>	<b>-286 264 716</b>	<b>989 545 808</b>	<b>1 275 810 524</b>	<b>-286 264 716</b>
27.887.1	Promotion des investissements et des partenariats publics privés	650 000 000	863 875 000	-213 875 000	650 000 000	863 875 000	-213 875 000
27.887.2	Amélioration du climat des affaires	339 545 808	411 935 524	-72 389 716	339 545 808	411 935 524	-72 389 716
<b>27.519</b>	<b>Pilotage et soutien aux politiques de promotion des investissements et des partenariats publics privés</b>	<b>70 500 000</b>	<b>116 283 794</b>	<b>- 45 783 794</b>	<b>70 500 000</b>	<b>116 283 794</b>	<b>- 45 783 794</b>
27.519.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	93 025 706	93 025 706	93 025 706	93 025 706	93 025 706	93 025 706
27.519.2	Coordination administrative	40 000 000	23 258 088	40 000 000	40 000 000	23 258 088	40 000 000
<b>Total pour la mission</b>		<b>42 139 077 526</b>	<b>22 173 978 392</b>	<b>19 965 099 134</b>	<b>42 139 077 526</b>	<b>22 173 978 392</b>	<b>19 965 099 134</b>

### Explication des principaux écarts :

Sur une dotation globale de 42 139 077 526 FCFA, l'exécution base engagement s'est située à 22 173 978 392 FCFA, soit un taux d'exécution de 52,62%.

En effet, les mesures de régulation budgétaire ainsi que celles liées au confinement général de la population et la cessation des activités de certaines administrations dites non essentielles, ce qui explique de façon générale, le niveau d'exécution des crédits de la mission 27.

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2020 (a)	AE engagées en LFR pour 2020 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LFR pour 2020 (c)	CP consommés en LFR pour 2020 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>27.871 : Elaboration et pilotage de la politique économique</b>	<b>37 366 606 411</b>	<b>20 448 973 184</b>	<b>16 917 633 227</b>	<b>37 366 606 411</b>	<b>20 448 973 184</b>	<b>16 917 633 227</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	3 890 963 128	4 127 500	3 886 835 628	3 890 963 128	4 127 500	3 886 835 628
Titre 3. Dépenses de biens et services	865 665 843	520 899 602	344 766 241	865 665 843	520 899 602	344 766 241
Titre 4. Dépenses de transfert	14 526 740 569	106 250 000	14 420 490 569	14 526 740 569	106 250 000	14 420 490 569
Titre 5. Dépenses d'investissement	8 960 321 990	6 357 332 332	2 602 989 658	8 960 321 990	6 357 332 332	2 602 989 658
Titre 6. Autres dépenses	9 122 914 881	13 460 363 750	-4 337 448 869	9 122 914 881	13 460 363 750	-4 337 448 869
<b>27.878 : Concurrence et Protection du consommateur</b>	<b>3 712 425 308</b>	<b>332 910 890</b>	<b>3 379 514 418</b>	<b>3 712 425 308</b>	<b>332 910 890</b>	<b>3 379 514 418</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	2 818 660 723	11 951 500	2 806 709 223	2 818 660 723	11 951 500	2 806 709 223
Titre 3. Dépenses de biens et services	337 401 585	320 959 390	16 442 195	337 401 585	320 959 390	16 442 195
Titre 4. Dépenses de transfert	556 363 000	-	556 363 000	556 363 000	-	556 363 000
<b>27.887 : Appui à la stratégie d'investissement</b>	<b>989 545 808</b>	<b>1 275 810 524</b>	<b>-286 264 716</b>	<b>989 545 808</b>	<b>1 275 810 524</b>	<b>-286 264 716</b>
Titre 4. Dépenses de transfert	989 545 808	1 112 488 937	-122 943 129	989 545 808	1 112 488 937	-122 943 129
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
<b>27.519 : Pilotage et soutien aux politiques de promotion des investissements et des partenariats publics privés</b>	<b>70 500 000</b>	<b>116 283 794</b>	<b>- 45 783 794</b>	<b>70 500 000</b>	<b>116 283 794</b>	<b>- 45 783 794</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	70 500 000	116 283 794	- 45 783 794	70 500 000	116 283 794	- 45 783 794
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
<b>Total pour la mission</b>	<b>42 139 077 526</b>	<b>22 173 978 392</b>	<b>19 965 099 134</b>	<b>42 139 077 526</b>	<b>22 173 978 392</b>	<b>19 965 099 134</b>
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	6 709 623 851	16 079 000	6 693 544 851	6 709 623 851	16 079 000	6 693 544 851
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 273 567 428	958 142 786	315 424 642	1 273 567 428	958 142 786	315 424 642
Titre 4. Dépenses de transfert	16 072 649 377	1 218 738 937	14 853 910 440	16 072 649 377	1 218 738 937	14 853 910 440
Titre 5. Dépenses d'investissement	8 960 321 990	6 520 653 919	2 439 668 071	8 960 321 990	6 520 653 919	2 439 668 071
Titre 6. Autres dépenses	9 122 914 881	13 460 363 750	-4 337 448 869	9 122 914 881	13 460 363 750	-4 337 448 869

### Explication des principaux écarts :

Titre 2 : dépenses de personnel 0,24%% ;

Titre 3 : dépenses de biens et services 75,23% ;

Titre 4 : dépenses de transfert 7,58% ;

Titre 5 : dépenses d'investissement 72,77% ;

Titre 6 : autres dépenses 147,54%.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

### Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1	0	0	0	0
Titre 2	+ 16 124 743	0	0	0
Titre 3	+ 54 442 542	0	0	0
Titre 4	+ 311 375 000	0	0	0
Titre 5	0	0	0	0
Titre 6	+ 2 285 296 268	0	0	0
<b>Total des mouvements de CP</b>	<b>+ 2 667 238 553</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

L'essentiel des mouvements qu'a bénéficié la mission relève des transferts pour un niveau global de 2 667 238 553 FCFA émanant des titres 2, 3, 4 et 6.

**PROGRAMME ELABORATION E  
PILOTAGE DE LA POLITIQUE  
ECONOMIQUE**

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

---

### PERIMETRE DU PROGRAMME

---

Pan de la mission Stratégie économique, le programme Elaboration et Pilotage de la Politique Economique vise à :

- Analyser, orienter et promouvoir l'économie nationale ;
- Déterminer la stratégie économique de l'Etat ;
- Contrôler et orienter les secteurs clés de l'économie nationale ;
- Élaborer les prévisions à court et moyen terme ;
- Élaborer et suivre les stratégies de développement.

Le Responsable du programme est le Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPPF). Le programme compte quatre administrations :

- la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale ;
- la Direction Générale de la Statistique
- la Direction Générale de la Prospective ;
- L'administration de la conservation foncière.

Il comprend par ailleurs deux opérateurs :

- la Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation ;
- le Comité de Privatisation.

Le champ du programme recouvre :

- le pilotage à long terme de l'économie à travers l'anticipation des phénomènes économiques ;
- le pilotage à court terme de l'économie à travers la veille conjoncturelle ;
- L'information quantitative et qualitative sur tous les secteurs de l'activité économique, sociale et culturelle ;
- L'élaboration de stratégies de développement économique ;
- la protection du droit de propriété foncière.

Le champ du programme est en articulation avec les programmes :

- Régulation et stratégie industrielle ;
- Promotion des échanges ;
- Promotion de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de l'économie sociale ;
- Gestion fiscale ;
- Concurrence et protection du consommateur ;
- Urbanisation et aménagement du cadre de vie.

### PRESENTATION DES ACTIONS

---

Les actions du programme Elaboration et Pilotage de la politique économique sont :

1. Politique économique et de développement ;
2. Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques ;
3. Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques ;
4. Protection du droit de propriété foncière et la sécurisation des garanties hypothécaires ;
5. Prospective et l'exploitation des options de développement à moyen et long terme.

### **ACTION N° 1 : Politique économique et de développement**

Cette action comprend :

- l'élaboration de propositions de textes de lois visant à orienter l'économie ;
- la promotion de l'économie gabonaise par l'organisation des journées et forums économiques ;
- la réalisation de diagnostics, enquêtes, prévisions et analyses économiques ;
- le développement de la prospective économique et la proposition de stratégies économiques ;
- la conduite des processus de privatisation/restructuration des entreprises publiques ou parapubliques en difficulté ;
- la gestion de la stabilisation des prix et de la péréquation de certains produits (hydrocarbures, café, cacao, gaz, farine) ;
- l'appui aux politiques publiques portées par l'Etat et les collectivités locales en matière de développement.

Cette action est mise en œuvre par la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPF), le comité de privatisation, la Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation (DGCSP).

### **ACTION N° 2 : Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques**

Cette action comprend :

- la publication des indicateurs conjoncturels de performance économique ;
- l'observation du secteur réel de l'économie par la rédaction des notes de conjoncture sectorielles ;
- le développement et la tenue des bases sectorielles ;
- la tenue d'un compte centralisé ;
- le recensement de toutes les entreprises sur le territoire ;
- l'utilisation d'un modèle de l'économie gabonaise qui permet de faire des prévisions à court et moyen terme.

Cette action est mise en œuvre par la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale.

### **ACTION N° 3 : Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques**

Cette action comprend :

- les travaux de synthèse des comptes nationaux ;
- la mise en place de la méthodologie d'analyse financière des secteurs économiques ;
- la mise en place de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Commission Nationale de l'Information Statistique ;
- la réalisation des enquêtes multisectorielle IMIS ;
- la création de l'application informatique et le lancement de l'opération d'enregistrement des chômeurs ;
- le recensement général de la population et du logement.

Cette action est mise en œuvre par la Direction Générale de la Statistique.

### **ACTION N° 4 : Protection du droit de propriété foncière et sécurisation des garanties hypothécaires**

Cette action comprend :

- l'informatisation, la dématérialisation du Livre foncier et la sécurisation des documents fonciers ;
- la contribution à l'amélioration du climat des affaires ;
- la détermination des stratégies et la modernisation de la conservation des documents fonciers ;
- la rationalisation et l'optimisation des procédures d'immatriculation et de publicité foncière ;
- l'informatisation de la conservation foncière et l'élaboration d'une loi informatique et liberté ;
- la modernisation et le renforcement des structures de la Conservation foncière.

La conduite de cette action est assurée par la Conservation de la Propriété Foncière et des Hypothèques.

### **ACTION N° 5 : Prospective et exploitation des options de développement à moyen et long terme**

Cette action comprend :

- la projection et l'anticipation des phénomènes socioéconomiques à moyen et long termes ;
- la réalisation des travaux d'études et de modélisation permettant d'opérer des choix ;
- la déclinaison des stratégies de développement économique et social, en tenant compte des contraintes environnementales.

ENJEUX

---

Les enjeux relatifs au programme Elaboration et pilotage de la politique économique sont :

- Enjeu 1** : Parvenir à créer un tissu économique national couvrant l'ensemble du territoire ;
- Enjeu 2** : Participer activement à la diversification de l'économie et à l'amélioration de la compétitivité ;
- Enjeu 3** : Renforcer la veille statistique et économique ;
- Enjeu 4** : Intégrer l'ensemble des parties prenantes (administrations et secteur privé) à la définition de la politique économique ;
- Enjeu 5** : Parvenir à une parfaite complémentarité de l'action des différents départements et directions générales concourant à la promotion du développement économique.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

**OBJECTIF N° 1 : Améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie gabonaise**

- Résultat annuel attendu 1 : le Tableau de Bord de l'Economie (TBE) situation 2019 et perspectives 2020-2022 est produit avant le 30 avril 2020 ;
- Résultat annuel attendu 2 : 400 hectares de plantations de cacao et café sont réhabilités ;
- Résultat annuel attendu 3 : 20 hectares de plantations de cacao et café sont créés.

**OBJECTIF N° 2 : Mesurer les disparités de développement économique entre les provinces**

- Résultat annuel attendu 1 : le Tableau de Bord des Economies Provinciales (TBEP) est publié ;
- Résultat annuel attendu 2 : le Tableau de Bord des Indicateurs sociaux (TBIS) est publié ;
- Résultat annuel attendu 3 : 15 publications exposées au CIP et/ou mises en ligne ;
- Résultat annuel attendu 4 : le rapport de mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour l'Aide au Développement est disponible ;
- Résultat annuel attendu 5 : la stratégie nationale sur le développement humain est élaborée.

**OBJECTIF N° 3 : Produire de manière régulière des études et statistiques économiques et démographiques**

- Résultat annuel attendu 1 : comptes nationaux définitifs de 2013 à 2018 disponibles ;
- Résultat annuel attendu 2 : annuaire Statistique du Gabon 2016 à 2018 disponible ;
- Résultat annuel attendu 3 : Gabon en quelques Chiffres publié ;
- Résultat annuel attendu 4 : Atlas démographique du Gabon disponible.

**OBJECTIF N° 4 : Optimiser la péréquation et la stabilisation des prix**

- Résultat annuel attendu 1 : la rationalisation de la péréquation de la farine est effective ;
- Résultat annuel attendu 2 : le prix de la farine est identique sur l'ensemble du territoire national ;
- Résultat annuel attendu 3 : le dispositif de péréquation des matériaux de construction essentiels (ciment et tôle) est élaboré à 50%.

**OBJECTIF N°5 : Améliorer les procédures de gestion de la Conservation de la propriété foncière et des hypothèques**

- Résultat annuel attendu 1 : le livre foncier est numérisé à hauteur de 30% ;
- Résultat annuel attendu 2 : 36 missions de vérification de la consistance physique des parcelles à immatriculer en vue de la création des titres fonciers ;
- Résultat annuel attendu 3 : 36 missions auprès des Présidents des tribunaux sur les 9 provinces pour la signature des ordonnances d'immatriculation et la création des titres fonciers sur l'ensemble du territoire national ;
- Résultat annuel attendu 4 : la place du Gabon au classement Doing-Business est 125<sup>e</sup>.

**OBJECTIF N°1 : Améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie gabonaise**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : le Tableau de Bord de l'Economie (TBE) situation 2019 et perspectives 2020-2021 est produit avant le 30 avril 2020 ;
- Résultat annuel N°4 : 400 hectares de plantations de cacao et café sont réhabilités ;
- Résultat annuel N°5 : 20 hectares de plantations de cacao et café sont créées.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N° 1 : le Tableau de Bord de l'Economie Situation 2019 et perspectives 2020-2021 a été produit en juillet 2020 ;
- Résultat annuel N°4 : 250 hectares de plantations de cacao et café sont réhabilités ;
- Résultat annuel N°5 : 7 hectares de plantations de cacao et café sont créées.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Date limite de production du TBE	Date	30 avril	30 avril	<b>30 juillet</b>	3 mois	30 avril	30 avril
Nombre d'hectare de plantations de cacao et de café réhabilitées	Hectare	400	400	<b>250</b>	-150		
Nombre d'hectare de plantations de cacao et de café créées	Hectare	20	20	<b>7</b>	-13		

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Pour améliorer la compétitivité et promouvoir la diversification de l'économie gabonaise, au compte de l'exercice budgétaire 2019, le programme se proposait de :

- publier un tableau de bord de l'économie (TBE) avant le 30 avril 2020 ;
- réhabiliter quatre cent (400) hectares de cacao et café ;
- créer vingt (20) hectares de plantations de cacao et de café ;

Au terme de l'exercice budgétaire, le programme a atteint les cibles suivantes :

- la production du tableau de bord de l'économie (TBE) en juillet 2020 ;
- la réhabilitation de 250 hectares de cacao et café ;
- la création cinquante de (50) hectares de plantations de cacao-café.

Ces résultats ont été obtenus grâce à la mobilisation des équipes du ministère et des ressources allouées par le budget de l'Etat.

Toutefois, le non-décassement ou décaissement partiel des budgets engagés explique l'atteinte partielle des cibles.

Par ailleurs, les 50 hectares de plantation créés résultent de la poursuite du Programme Emploi-Jeunes.

D'une manière générale, l'objectif est en bonne voie compte tenu des résultats obtenus ces trois dernières années.

Le problème fondamental reste la disponibilité des moyens financiers à temps et en quantité suffisante.

## OBJECTIF N°2 : Mesurer les disparités de développement économique et social entre les provinces

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : le Tableau de Bord des Economies Provinciales (TBEP) est publié ;
- Résultat annuel attendu 2 : le Tableau de Bord des Indicateurs sociaux (TBIS) est publié ;
- Résultat annuel attendu 3 : 15 publications exposées au CIP et/ou mises en ligne ;
- Résultat annuel attendu 4 : le Rapport de mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour l'Aide au Développement est disponible ;
- Résultat annuel attendu 5 : la stratégie nationale sur le développement humain est élaborée.

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : production à 39% du TBEP ;
- Résultat annuel N°2 : production à 45% du TBIS ;
- Résultat annuel N°3 : 10 publications sont mises en ligne.

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBEP	%	15%	100%	39%	-61%	100%
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBIS	%	15%	100%	45%	-55%	100%
Nombre de publications exposées au CIP ou mises en ligne	Nombre		15	10	-5	15
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du Rapport de mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour l'Aide au Développement	%	0%	100%	100%	0	0

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le résultat annuel n°1 et le résultat annuel n°2 ont été partiellement atteints. En effet, les travaux préparatoires ont été faits. La réalisation de la mission de collecte de données sur le terrain, étape déterminante pour l'atteinte de cet objectif, n'a pas eu lieu, les décaissements sollicités n'ayant pas aboutis.

S'agissant du Résultat annuel n°4, le Rapport de mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour l'Aide au Développement a été produit et vulgarisé avec le concours de la représentation locale des Nations unies.

En somme, la réalisation de l'objectif pluriannuel est subordonnée à la mise à disposition des crédits pour la collecte des données sur le terrain.

## OBJECTIF N°3 : Elaborer et actualiser chaque année un outil statistique performant

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : Comptes nationaux définitifs de 2013 à 2018 disponibles ;
- Résultat annuel attendu 2 : Annuaire Statistique du Gabon 2016 à 2018 disponible ;
- Résultat annuel attendu 3 : Gabon en quelques Chiffres publié ;
- Résultat annuel attendu 4 : Atlas démographique du Gabon disponible.

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N° 1 : Comptes nationaux définitifs 2013 à 2018 disponibles ;
- Résultat annuel N° 2 : Annuaire Statistique du Gabon 2016 à 2018 est produit ;
- Résultat annuel N° 3 : Gabon en quelques chiffres produit ;
- Résultat annuel N° 4 : Atlas démographique du Gabon non élaboré.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration des Comptes nationaux	%	50%	100%	75%	-25%	100%	
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration de l'annuaire statistique	%	0%	100%	80%	-20%	100%	
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration de Gabon en quelques chiffres	%	0%	100%	55%	-45%	100%	
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration de l'Atlas démographique du Gabon	%	20	100%	60%	-40%	100%	

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Pour produire de manière régulière des études et statistiques économiques et démographiques, le Programme s'est proposé pour l'exercice budgétaire 2019 de :

- publier l'annuaire statistique ;
- publier le Gabon en quelques chiffres ;
- publier les Comptes nationaux ;
- d'élaborer l'Atlas démographique du Gabon.

Au terme de l'exercice budgétaire 2020, les résultats obtenus se présentent comme suit :

- L'annuaire statistique est produit mais non publié. La production est estimée à 80% contre 100% prévu pour 2020. L'écart constaté procède de l'insuffisance des crédits ;
- le Gabon en quelques chiffres est produit mais non publié ; ce résultat attendu pour 2020 a enregistré les mêmes performances que le précédent, pour les mêmes raisons ;
- les Comptes nationaux sont produits mais l'objectif a été atteint à 80% ; le processus de validation est en cours.
- L'élaboration de l'Atlas démographique du Gabon est à 60%.

## **OBJECTIF N°4 : Optimiser la péréquation et la stabilisation des prix**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : La rationalisation de la péréquation de la farine est effective ;
- Résultat annuel attendu 2 : Le dispositif de péréquation des matériaux de construction essentiels (ciment et tôle) est élaboré à 50%.

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : non atteint ;
- Résultat annuel N°2 : non atteint ;

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du projet de rationalisation de la péréquation de la farine	%	10%	100%	10%	-90%	100%	
Taux d'avancement du projet de péréquation des matériaux de construction essentiels	%	80%	100%	0%	-20%	100%	

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Faute de moyens financiers, l'Opérateur CAISTAB n'a pas pu finaliser les projets portant respectivement sur la rationalisation de la farine et sur la Péréquation des matériaux de construction essentiels.



## OBJECTIF N°5 : Améliorer les procédures de gestion de la Conservation de la propriété foncière et des hypothèques

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : le Livre foncier est numérisé à hauteur de 50% ;
- Résultat annuel attendu 2 : la place du Gabon au classement Doing-Business est 125e.

#### Résultats annuels atteints

Résultat annuel N°1 : 60 % ;

Résultat annuel N°2 :

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche de Numériser les registres et des titres fonciers	%	50	50	60%	10%		
Rang du Gabon au classement Doing-Business	Nbre	150	125 <sup>e</sup>	-	-	125	

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Au cours de l'exercice 2020, le résultat annuel attendu n°1 a été atteint dans cet objectif. Le livre foncier a été dématérialisé à hauteur de 60%, soit un dépassement de 10 points. Cette performance résulte de la mobilisation de toutes les équipes.

Pour ce qui est du transfert de propriété, aucun pays n'a été noté en 2020. Ceci est consécutifs à la mise en place des mesures sanitaires restrictives du fait de la Covid-19 ; contraignant ainsi l'agence de notation à ne pas déployé ses équipes dans tous les pays membres.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2020 (a)	AE engagées en LFR pour 2020 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LFR pour 2020 (c)	CP consommés en LFR pour 2020 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>27.871.1 : politiques économiques et de développement</b>	<b>26 776 075 224</b>	<b>13 743 999 544</b>	<b>13 032 075 680</b>	<b>26 776 075 224</b>	<b>13 743 999 544</b>	<b>13 032 075 680</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	3 753 069 627	-	3 753 069 627	3 753 069 627	-	3 753 069 627
Titre 3. Dépenses de biens et services	347 353 969	177 385 794	169 968 175	347 353 969	177 385 794	169 968 175
Titre 4. Dépenses de transfert	13 552 736 747	106 250 000	13 446 486 747	13 552 736 747	106 250 000	13 446 486 747
Titre 6. Autres dépenses	9 122 914 881	13 460 363 750	- 4 337 448 869	9 122 914 881	13 460 363 750	- 4 337 448 869
<b>27.871.2 : Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques</b>	<b>5 310 434 577</b>	<b>370 500 498</b>	<b>4 939 934 079</b>	<b>5 310 434 577</b>	<b>370 500 498</b>	<b>4 939 934 079</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	105 348 668	-	105 348 668	105 348 668	-	105 348 668
Titre 3. Dépenses de biens et services	238 677 717	173 500 498	65 177 219	238 677 717	173 500 498	65 177 219
Titre 4. Dépenses de transfert	163 600 000	-	163 600 000	163 600 000	-	163 600 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	4 802 808 192	197 000 000	4 605 808 192	4 802 808 192	197 000 000	4 605 808 192
<b>27.871.3 : Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques</b>	<b>5 077 977 499</b>	<b>6 211 239 832</b>	<b>- 1 133 262 333</b>	<b>5 077 977 499</b>	<b>6 211 239 832</b>	<b>- 1 133 262 333</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	12 020 257	907 500	11 112 757	12 020 257	907 500	11 112 757
Titre 3. Dépenses de biens et services	128 039 622	50 000 000	78 039 622	128 039 622	50 000 000	78 039 622
Titre 4. Dépenses de transfert	780 403 822	-	780 403 822	780 403 822	-	780 403 822
Titre 5. Dépenses d'investissement	4 157 513 798	6 160 332 332	- 2 002 818 534	4 157 513 798	6 160 332 332	- 2 002 818 534
<b>27.871.4 : Protection du droit de propriété foncière</b>	<b>74 273 914</b>	<b>49 250 000</b>	<b>25 023 914</b>	<b>74 273 914</b>	<b>49 250 000</b>	<b>25 023 914</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	11 524 576	-	11 524 576	11 524 576	-	11 524 576
Titre 3. Dépenses de biens et services	62 749 338	49 250 000	13 499 338	62 749 338	49 250 000	13 499 338
<b>27.871.5 : Prospective et exploitation des options de développement à moyen et long terme</b>	<b>127 845 197</b>	<b>73 983 310</b>	<b>53 861 887</b>	<b>127 845 197</b>	<b>73 983 310</b>	<b>53 861 887</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	9 000 000	3 220 000	5 780 000	9 000 000	3 220 000	5 780 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	88 845 197	70 763 310	18 081 887	88 845 197	70 763 310	18 081 887
Titre 4. Dépenses de transfert	30 000 000	-	30 000 000	30 000 000	-	30 000 000
<b>Total pour le programme</b>	<b>37 366 606 411</b>	<b>20 448 973 184</b>	<b>16 917 633 227</b>	<b>37 366 606 411</b>	<b>20 448 973 184</b>	<b>16 917 633 227</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	3 890 963 128	4 127 500	3 886 835 628	3 890 963 128	4 127 500	3 886 835 628
Titre 3. Dépenses de biens et services	865 665 843	520 899 602	344 766 241	865 665 843	520 899 602	344 766 241
Titre 4. Dépenses de transfert	14 526 740 569	106 250 000	14 420 490 569	14 526 740 569	106 250 000	14 420 490 569
Titre 5. Dépenses d'investissement	8 960 321 990	6 357 332 332	2 602 989 658	8 960 321 990	6 357 332 332	2 602 989 658
Titre 6. Autres dépenses	9 122 914 881	13 460 363 750	- 4 337 448 869	9 122 914 881	13 460 363 750	- 4 337 448 869

### Explication des principaux écarts :

Au cours de l'exercice 2020, sur une autorisation de 37 366 606 411 FCFA, le programme a consommé 54,73%, soit 20 448 973 184 FCFA.

Le titre 3 : Les dépenses de biens et services ont été consommées pour un montant de 520 899 602 FCFA, soit 60,17% de la dotation globale.

Le Titre 4 : Les dépenses de transfert enregistrent un taux d'exécution de 0,73%, sur une dotation de 14 526 740 569 FCFA.

Le Titre 5 : Les dépenses d'investissement ont été exécutées à hauteur de 70,95%, soit 6 357 332 332 FCFA sur une dotation de 8 960 321 990 FCFA.

Le Titre 6 : sur une dotation de 9 122 914 881 FCFA, les consommations s'élèvent à 13 460 363 750 FCFA, soit 147,54%. Les autres dépenses ont aux opérations de restructuration des banques publiques en difficultés.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

#### Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Action 1							
Action .2							
Action 3.							
<b>Total des mouvements</b>	<b>0</b>	<b>+ 16 124 743</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+ 2 285 296 268</b>	<b>+ 2 301 421 011</b>

#### Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Le programme a reçu deux transferts en titres 2 et 6 pour un montant respectif de 16 124 743 FCFA et 2 285 296 268 FCFA.

#### Virements

Aucun virement n'a été effectué dans ce programme.

#### Transferts

#### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780:Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	27.871:Elaboration et pilotage de la politique économique	2	16 124 743	16 124 743
23.780:Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	27.871:Elaboration et pilotage de la politique économique	6	1 384 552 125	1 384 552 125
30.955:Dotation pour dépenses liées à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN)	27.871:Elaboration et pilotage de la politique économique	6	900 744 143	900 744 143
<b>Total des Transferts</b>			<b>2 301 421 011</b>	<b>2 301 421 011</b>
dont Titre 2			16 124 743	16 124 743
dont Titre 3				
dont Titre 4				
dont Titre 6			2 285 296 268	2 285 296 268

#### Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme a bénéficié des transferts émanant principalement des missions 23 et 30 pour un niveau global de 2 301 421 011 FCFA, orientés vers les dépenses de personnel et les autres dépenses pour des montants respectifs de 16 124 743 FCFA et 2 285 296 268 FCFA.

#### Annulations

Aucune annulation n'a été enregistrée dans ce programme.

#### Reports

Aucun projet relatif à ce programme n'a bénéficié de report de ses crédits.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2018	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	Mouvements d'effectifs en 2020			Effectifs au 31.12. 2020
				Sorties	Entrées	Ecart (Entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie A</b>	<b>308</b>	<b>346</b>	<b>346</b>	<b>25</b>	<b>11</b>	<b>-14</b>	<b>332</b>
Permanents	303	339	339	25	3	-22	317
Non permanents	5	7	7	0	8	8	15
<b>Agents de catégorie B</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>-2</b>	<b>73</b>
Permanents	75	54	54	2	0	-2	52
Non permanents	0	21	21	0	0	0	21
<b>Agents de catégorie C</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>7</b>
Permanents	8	7	7	1	0	-1	6
Non permanents	1	1	1	0	0	0	1
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	<b>392</b>	<b>429</b>	<b>429</b>	<b>28</b>	<b>11</b>	<b>-17</b>	<b>412</b>
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>-3</b>	<b>24</b>
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	<b>421</b>	<b>456</b>	<b>456</b>	<b>31</b>	<b>11</b>	<b>-20</b>	<b>436</b>

### Explication des évolutions :

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020, l'effectif du Programme a baissé de vingt (20) agents, passant de 456 à 436 agents. Cette baisse résulte de 7 départs à la retraite et 13 agents nommés à d'autres fonctions. Le programme enregistre également 11 entrants dont 4 retours à leurs administrations d'origines et 7 promus.

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

### Opérateur : Caisses de Stabilisation et de Péréquation

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2018	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Ecart entre fin 2019 et fin 2020
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		90	90	90
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		583	600	600
<b>Total pour l'opérateur Caisses de Stabilisation et de Péréquation</b>		<b>673</b>	<b>690</b>	<b>690</b>
<b>Total pour le programme</b>		<b>673</b>	<b>690</b>	<b>690</b>

### Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

En 2020, l'opérateur entend stabiliser ses effectifs.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	3 890 963 128	3 890 963 128	140 528 668	140 528 668		
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	NC	NC	NC	NC	NC	NC
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>3 890 963 128</b>	<b>3 890 963 128</b>	<b>140 528 668</b>	<b>140 528 668</b>		

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les dépenses de personnel inscrites dans le programme concernent principalement les salaires des agents de la MONP et des agents publics rémunérés dans la solde permanente. Cependant, ces crédits sont exécutés par le programme gestion des dépenses et contrôles des ressources dans le cadre des opérations de couverture de la solde permanente.

Toutefois, pour ce qui concerne l'action 2 "Conjoncture économique et prévisions macroéconomique", 103 332 668 FCFA ont été consommés pour payer les perdiems des agents retenus pour mener deux enquêtes de conjoncture sur l'ensemble du territoire national pour l'élaboration du Tableau de Bord de l'Economie situation 2019 et perspectives 2020-2021, d'une part, pour l'élaboration de la Note de conjoncture à fin juin 2020, d'autres part.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>ACTION 1</b>	<b>347 353 969</b>	<b>347 353 969</b>	<b>177 385 794</b>	<b>177 385 794</b>	<b>169 968 175</b>	<b>169 968 175</b>
Tableau de Bord de l'Economie	82 000 000	82 000 000	82 000 000	82 000 000	-	-
Autres	265 353 969	265 353 969	95 385 794	95 385 794	169 968 175	169 968 175
<b>ACTION 2</b>	<b>238 677 717</b>	<b>238 677 717</b>	<b>173 500 498</b>	<b>173 500 498</b>	<b>65 177 219</b>	<b>65 177 219</b>
Notes de Conjonctures trimestrielles	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	-	-
Autres	158 677 717	158 677 717	93 500 498	93 500 498	65 177 219	65 177 219
<b>ACTION 3</b>	<b>128 039 622</b>	<b>128 039 622</b>	<b>50 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>78 039 622</b>	<b>78 039 622</b>
IHPC	60 000 000	60 000 000	40 000 000	40 000 000	20 000 000	20 000 000
Autres	68 039 622	68 039 622	10 000 000	10 000 000	58 039 622	58 039 622
<b>ACTION 4</b>	<b>62 749 338</b>	<b>62 749 338</b>	<b>49 250 000</b>	<b>49 250 000</b>	<b>13 499 338</b>	<b>13 499 338</b>
Dématérialisation du Livre foncier	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	-
Autres	52 749 338	52 749 338	39 250 000	39 250 000	13 499 338	13 499 338
<b>ACTION 5</b>	<b>88 845 197</b>	<b>88 845 197</b>	<b>70 763 310</b>	<b>70 763 310</b>	<b>18 081 887</b>	<b>18 081 887</b>
Participation aux rencontres internationales	10 000 000	10 000 000	9 000 000	9 000 000	1 000 000	1 000 000
Autres	78 845 197	78 845 197	61 763 310	61 763 310	17 081 887	17 081 887
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>865 665 843</b>	<b>865 665 848</b>	<b>520 899 602</b>	<b>520 899 602</b>	<b>344 766 241</b>	<b>344 766 241</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

#### **ACTION 1 : Politique économique et de développement :**

Sur une autorisation 347 353 969 FCFA, 177 385 794 FCFA ont été exécutés, dont 82 000 000 FCFA pour l'élaboration du Tableau de Bord de l'Economie et 95 385 794 FCFA pour la participation aux rencontres internationales, la réalisation de deux études et le fonctionnement des services.

## **ACTION 2 : Conjoncture économique et prévision macroéconomique**

Sur une autorisation de 238 677 717 FCFA, 173 500 498 FCFA ont été exécutés, dont 80 millions pour financer quatre (4) enquêtes de conjoncture en vue de l'élaboration de quatre (4) Notes de conjoncture trimestrielles, et 135 000 000 FCFA pour les opérations de contrôle et de sensibilisation des EMF, le fonctionnement des services et autres activités.

## **ACTION 3 : Comptes nationaux, statistiques et projections macro-économiques**

Pour une autorisation d'engagement de 128 000 000 FCFA, cette action a fait exécuter 50 000 000 FCFA pour couvrir les charges liées à l'organisation de la journée nationale de la statistique mais aussi à la production de l'IHPC.

## **ACTION 4 : Protection du droit de propriété foncière et sécurisation des garanties hypothécaires**

Les crédits consommés ont permis de dématérialiser le livre foncier et de réaliser le recensement des propriétés foncières dans la province de l'Estuaire (Libreville et enclaves).

## **ACTION 5 : Prospective et exploitation des options de développement à moyen et long terme**

Pour une autorisation de 88 800 000 FCFA, 70 763 310 FCFA ont été consommés pour la prise en charge des dépenses relatives à l'opération de vulgarisation du rapport de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine au Gabon, étape de la Commune de Ntoum, d'une part et la participation à la 40<sup>ème</sup> session de la Conférence Générale de l'UNESCO à Paris, d'autre part.

### **TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS**

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>ACTION 1</b>	<b>13 552 736 747</b>	<b>13 552 736 747</b>	<b>106 250 000</b>	<b>106 250 000</b>	<b>13 446 486 747</b>	<b>13 446 486 747</b>
Transfert Maison des Acteurs non Etatiques	22 623 093	22 623 093	0	0	22 623 093	22 623 093
Cotisation internationale : COSUMAF	402 333 333	402 333 333	0	0	402 333 333	402 333 333
Cotisation internationale : AFRITAC Centre	427 780 321	427 780 321	0	0	427 780 321	427 780 321
Transfert SOGARA	12 200 000 000	12 200 000 000	0	0	12 200 000 000	12 200 000 000
Opérateur-Caistab	500 000 000	500 000 000	106 250 000	106 250 000	393 750 000	393 750 000
<b>ACTION 2</b>	<b>163 600 000</b>	<b>163 600 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>163 600 000</b>	<b>163 600 000</b>
Banque de l'Habitat du Gabon (BHG)	93 600 000	93 600 000			93 600 000	93 600 000
Banque Gabonaise pour le Développement (BGD)	70 000 000	70 000 000			70 000 000	70 000 000
<b>ACTION 3</b>	<b>780 403 822</b>	<b>780 403 822</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>780 403 822</b>	<b>780 403 822</b>
Comité International des statistiques	57 850 326	57 850 326	0	0	57 850 326	57 850 326
Cotisation internationale : Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD)	20 000 000	20 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000
Cotisation internationale : AFRISTAT	372 550 588	372 550 588	0	0	372 550 588	372 550 588
Cotisation internationale : Arriérés AFRISTAT	330 002 908	330 002 908	0	0	330 002 908	330 002 908
<b>ACTION 5</b>	<b>30 000 000</b>	<b>30 000 000</b>			<b>30 000 000</b>	<b>30 000 000</b>
Cotisation internationale : Institut de Développement Economique et de Planification (IDEP)	30 000 000	30 000 000	0	0	30 000 000	30 000 000
<b>Total des crédits de titre 4</b>	<b>14 526 740 569</b>	<b>14 526 740 569</b>	<b>106 250 000</b>	<b>106 250 000</b>	<b>14 420 490 569</b>	<b>14 420 490 569</b>

### **Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :**

Les dépenses de transfert enregistrent un taux d'exécution de 0,73%, sur une dotation de 14 530 000 FCFA. Les crédits consommés sont ceux mis à la disposition de la CAISTAB dans le cadre de la subvention café-cacao.

## TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
<b>ACTION 2</b>	<b>4 802 808 192</b>	<b>4 552 808 192</b>	<b>197 000 000</b>	<b>197 000 000</b>	<b>4 355 408 192</b>	<b>4 355 408 192</b>
Enquêtes de conjoncture et études macroéconomiques	235 000 000	235 000 000	197 000 000	197 000 000	38 000 000	38 000 000
Augmentation du capital de la Banque Africaine de Développement	4 217 808 192	4 217 808 192	0	0	4 217 808 192	4 217 808 192
Projet : Programme de développement intégré de la ZES des trois frontières (phase 1)	350 000 000	350 000 000	0	0	350 000 000	350 000 000
<b>ACTION 3</b>	<b>4 157 513 798</b>	<b>4 157 513 797</b>	<b>6 517 532 332</b>	<b>6 517 532 332</b>	<b>- 2 360 018 534</b>	<b>- 2 360 018 534</b>
Projet : Développement de la statistique (BIRD) - FINEX	3 957 513 798	3 957 513 798	6 160 332 332	6 160 332 332	- 2 202 818 534	- 2 202 818 534
Projet : Développement de la statistique (BIRD) - RG	200 000 000	200 000 000			200 000 000	200 000 000
<b>Total des crédits de titre 5</b>	<b>8 960 321 990</b>	<b>8 710 321 989</b>	<b>6 714 532 332</b>	<b>6 714 532 332</b>	<b>2 245 789 658</b>	<b>2 245 789 658</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Les dépenses d'investissement ont été exécutées à hauteur de 74,94%, soit 6 714 532 332 FCFA sur une dotation de 8 960 321 990 FCFA. Elles ont servi :

- à l'acquisition des véhicules pour le compte du BOP Economie-Fiscalité-Développement.
- au règlement des SPG relatives aux enquêtes économiques dans le cadre du projet de réforme du système statistique national.

## TITRE 6 : AUTRES DEPENSES

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
<b>ACTION 1</b>	<b>9 122 914 881</b>	<b>9 122 914 881</b>	<b>13 460 363 750</b>	<b>13 460 363 750</b>	<b>-4 337 448 869</b>	<b>-4 337 448 869</b>
Restructuration des entreprises publiques	9 122 914 881	9 122 914 881	13 460 363 750	13 460 363 750	-4 337 448 869	-4 337 448 869
<b>Total des crédits de titre 5</b>	<b>9 122 914 881</b>	<b>9 122 914 881</b>	<b>13 460 363 750</b>	<b>13 460 363 750</b>	<b>-4 337 448 869</b>	<b>-4 337 448 869</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 6 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Initialement autorisées pour la restructuration des trois banques publiques, l'exécution des autres dépenses rattachées à ce programme a été orienté en totalité et au-delà à la prise en compte des plans sociaux relatifs aux entreprises publiques en cessation d'activité.

# BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

## Operateur Caisses de Stabilisation et de Péréquation

### Présentation de l'opérateur

#### Crédits consommés en 2020 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2020		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	500 000 000	106 250 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
<b>Total de la contribution financière de l'Etat</b>	<b>500 000 000</b>	<b>106 250 000</b>

#### Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Non communiqués.

#### Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 4 : Optimiser la péréquation et la stabilisation des prix				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2019	Cible 2020	Résultat 2020	Ecart
Taux d'avancement du projet de rationalisation de la péréquation de la farine	10%	100%	10%	-90%
Taux d'avancement du projet de péréquation des matériaux de construction essentiels (ciment)	80%	100%	0%	-100%

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action / Projet 1				
Action / Projet 2				
<b>Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique</b>				

#### Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Non communiquée.

#### Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 :				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2019	Cible 2020	Résultat 2020	Ecart
Indicateur 1 :				
Indicateur :				

#### Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Non communiqués.

# PROGRAMME CONCURRENCE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Conformément à son orientation stratégique, le programme vise des missions de régulation, de contrôle du respect des réglementations et de surveillance des marchés.

Le programme "Concurrence et protection du consommateur" comprend tous les crédits des services de la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation et de la Direction Nationale des Assurances.

Il appartient à la mission "Stratégie économique" du ministère en charge de l'Economie. Il participe de la volonté des hautes autorités de mettre en place un cadre sain pour l'environnement économique et le renforcement du dispositif de sécurité du consommateur.

Il est structuré autour des quatre (4) actions suivantes :

- Contrôle et promotion de la qualité des produits et services ;
- Contrôle des pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché ;
- Protection des intérêts économiques des consommateurs ;
- Régulation du secteur des assurances.

La mise en œuvre de ces actions est assurée par les services centraux et déconcentrés de la DGCC et les services techniques de la DNA (le CPF-A y compris).

Depuis Août 2015, la DNA a été érigée en Direction Générale. Elle comporte désormais trois (03) Directions qui sont :

- la Direction du contrôle des sociétés d'assurance ;
- la Direction du contrôle des Intermédiaires et experts techniques d'assurance ;
- la Direction de la Législation et du Contentieux.

Le responsable de programme (RPROG) est le Directeur Général de la Concurrence et de la Consommation.

### PRESENTATION DES ACTIONS

#### ACTION N°1 : Contrôle et promotion de la qualité des produits et services

Cette action a pour finalités :

- la renonciation, par les opérateurs économiques, des pratiques illicites voire frauduleuses ;
- le développement, par les opérateurs économiques, des démarches positives.

Nous consacrerons les crédits associés à cette action aux priorités suivantes :

- lutte contre les pratiques préjudiciables aux consommateurs ;
- actions ciblées sur les priorités sectorielles.

La DGCC met en œuvre cette action grâce à son administration centrale et le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) en effectuant des contrôles, soit programmés, soit à la suite d'une réclamation, sur tous les champs de consommation (produits alimentaires et non-alimentaires, services) et à tous les stades de l'activité économique (production, importation, gros, distribution).

Elle regroupe également les dispositifs destinés à fournir aux usagers (consommateurs et opérateurs) les réponses appropriées à leurs préoccupations par la mise en service d'un numéro d'appels gratuits (8085) et la poursuite de la recherche d'indices de nature à mettre à jour les pratiques illicites.

Cette action est portée par les services techniques de la DGCC avec le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) et intègre l'objectif stratégique suivant : **assurer la transparence et la loyauté dans les transactions commerciales (objectif 2).**

## ACTION N°2 : Contrôle des pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché

L'action a pour finalité de déterminer et de faire respecter les règles de concurrence afin de favoriser le développement d'un marché ouvert et loyal. La mise en œuvre de cette action est rendue possible par les services centraux de la DGCC et le concours des SPCC. Cette action vise à conforter la confiance et la sécurité du consommateur et à assurer sa protection dans ses relations contractuelles.

Toutes les dispositions législatives et réglementaires en vigueur doivent être utilisées pour garantir la confiance des consommateurs. La réalisation de cette action se traduit également par des contacts réguliers avec les associations de défense des consommateurs, des interventions auprès des opérateurs économiques. Elle est surtout portée par la Direction de la Concurrence, l'Inspection des Services, les Services Provinciaux et intègre l'objectif stratégique suivant : **suivre l'évolution des marchés, des prix et mener les enquêtes économiques (objectif 3).**

## ACTION N°3 : Protection des intérêts économiques des consommateurs

Cette action a pour finalité de veiller à assurer la qualité des produits et services proposés aux consommateurs notamment sur les règles d'étiquetage, de composition et dénomination des marchandises, de contrôle des falsifications et tromperie, etc. Nous consacrerons les crédits associés à cette action aux priorités suivantes :

- la bonne application du dispositif juridique protégeant les consommateurs ;
- la lutte contre les pratiques préjudiciables aux consommateurs ;
- la mise à jour du « baromètre des réclamations ».

La DGCC met en œuvre cette action grâce à son administration centrale et le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) en effectuant des contrôles, soit programmés, soit à la suite d'une réclamation, sur tous les champs de consommation (produits alimentaires et non-alimentaires, services) et à tous les stades de l'activité économique (production, importation, gros, distribution).

Elle regroupe également les dispositifs destinés à fournir aux usagers (consommateurs et opérateurs) les réponses appropriées à leurs préoccupations par la mise en service d'un numéro d'appels gratuits (8085) et la poursuite de la recherche d'indices de nature à mettre à jour les pratiques illicites.

Cette action est portée par les services techniques de la DGCC avec le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) et intègre l'objectif stratégique suivant : **protéger et assurer la sécurité des consommateurs (objectif 1).**

## ACTION N°4 : Régulation du secteur des assurances

Cette action a pour finalités de faire respecter la réglementation commune des assurances (Code CIMA), de protéger les assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance.

Elle passe par la conduite des campagnes de sensibilisation et d'éducation auprès des assureurs et des assurés, des missions de contrôles effectués auprès des compagnies et intermédiaires d'assurance sur l'ensemble du territoire.

Elle est portée par les services techniques de la DNA et intègre l'objectif stratégique suivant :

**Améliorer la qualité des services d'assurances au Gabon (objectif 5).**

Veiller à la loyauté de la concurrence entre opérateurs économiques et protéger la santé et les intérêts des consommateurs figurent parmi les priorités gouvernementales destinées à conforter la confiance et à dynamiser la consommation.

Deux (2) unités administratives interviennent dans le programme "**Concurrence et protection du consommateur**" :

- **La Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC)**, créée par le décret n°000665/PR/MEFBP du 9 août 2004, est l'instrument technique de régulation et de mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de Concurrence et de Consommation. Elle est chargée notamment d'assurer et garantir une concurrence saine et loyale, de protéger les consommateurs dans leur vie quotidienne par la pratique transparente et loyale des transactions commerciales, de s'assurer de l'innocuité et de la qualité hygiénique des denrées alimentaires produites localement ou importées, de contrôler la conformité, la qualité et la sécurité des normes des biens et services soumis à la consommation en République gabonaise.
- **La Direction Nationale des Assurances (DNA)**, créée par la loi n°14/93 du 23 août 1993 portant ratification du traité de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et organisée par le décret n°414/PR/MEFBPP du 16 avril 1999, sert de relais à l'action de la CIMA, organisme supra national constitué de 14 Etats Membres, dont le Gabon. Elle a pour mission principale, le contrôle de l'ensemble des opérateurs du marché des assurances des différents Etats. Les Directions Nationales des Assurances constituées dans l'ensemble des Etats Membres ont les mêmes missions au plan national : la régulation des différents marchés respectifs s'effectue par l'entremise des contrôles sur place et sur pièces des différents opérateurs.

Les principales missions du programme "Concurrence et protection du consommateur" portent sur :

- la régulation des marchés (concurrence, assurance...);
- la protection du consommateur.

## ENJEUX

---

Les enjeux sont les suivants :

- **Enjeu N°1** : Renforcer la protection des consommateurs ;
- **Enjeu N°2** : Parvenir à inciter les opérateurs à renoncer aux pratiques illicites voire frauduleuses et à leur faire développer des démarches positives (normalisation, maîtrise de la qualité) ;
- **Enjeu N°3** : Rendre les consommateurs plus avertis ;
- **Enjeu N°4** : Promouvoir, assainir et réguler le marché gabonais des assurances ;
- **Enjeu N°5** : Faire évoluer la gestion des dotations destinées au règlement des sinistres.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

**Objectif N°1** : Protéger et assurer la sécurité des consommateurs ;

**Objectif N°2** : Assurer la transparence et la loyauté dans les transactions commerciales ;

**Objectif N°3** : Suivre l'évolution des marchés, des prix et mener les enquêtes économiques ;

**Objectif N°4** : Améliorer la qualité des services d'assurances au Gabon.

Objectif stratégique N°1 : Protéger et assurer la sécurité des consommateurs

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé 25% de dépotages de containers de denrées alimentaires ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir mis en place 7 paramètres analytiques au laboratoire ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir analysé 2500 échantillons ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir réalisé 2 campagnes de sensibilisation avec les associations de consommateurs.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel 1 : 21% de dépotages de containers de denrées alimentaires ;
- Résultat annuel 2 : 15 paramètres analytiques au laboratoire ont été mis en place ;
- Résultat annuel 3 : 2200 échantillons ont été analysés au laboratoire ;
- Résultat annuel 4 : 100% de la démarche d'accréditation.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de dépotage réalisé	%	25	25	21	-4	50	100
Nombre de paramètres analytiques	Nombre	7	7	15	8	20	50
Nombre d'échantillons analysés	Nombre	1524	2500	2200	-300	2500	100%
Nombre de campagnes de sensibilisations	Nombre	2	2	1	-1	2	3
Taux d'avancement de la démarche d'accréditation	%	60	70	100	30	100	100

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Résultat annuel 1 : Suite aux restrictions en activité d'importation et de production locale, les nombres de prélèvement des échantillons et de dépotage n'ont pas pu permettre l'atteinte des objectifs.

Résultat annuel 2 : 15 nouveaux paramètre maîtrisé mis en place.

Résultat annuel 3 : 2200 échantillons ont été analysés au laboratoire, cette contreperformance est due aux mesures restrictives relatives à la Covid 19 qui ont entraîné la réduction des effectifs des agents assignés à cette tâche.

Résultat annuel 4 : L'audit d'accréditation du laboratoire par le TUNAC a été réalisé le 24 décembre 2020.

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : être parvenu à étudier 85% des baux déposés ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir contrôlé 70% d'opérateurs économiques établis sur le territoire national ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir mené 10 opérations spéciales dans les secteurs jugés sensibles.

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 80% des baux ont été étudiés ;
- Résultat annuel N°2 : 80% des opérateurs économiques contrôlés ;
- Résultat annuel N°3 : 5 opérations spéciales initiées dans les secteurs sensibles.

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de baux étudiés	%	100	100	80	-20	80	100
Taux de contrôle des opérateurs économiques	%	50	70	80	10	80	100
Nombre d'opérations spéciales dans les secteurs jugés sensibles	Nombre	5	10	5	-5	6	10

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de coronavirus. Cette situation a amené le gouvernement à lancer un plan d'action spécifique pour s'adapter à la nouvelle donne. Le Ministre de l'Economie a instruit la DGCC de renforcer la surveillance du marché afin de maintenir stable les niveaux des prix des produits de premières nécessités, de la disponibilité des stocks, entre autres dans le but d'éviter les éventuelles pénuries. Un accent a été mis sur la disponibilité des produits utilisés dans le cadre de la lutte contre la pandémie, en prenant des textes visant à homologuer les prix desdits produits, notamment l'arrêté n°073/MEF du 16 mars 2020, portant blocage des prix des produits utilisés dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-2019 en République Gabonaise.

Au regard de ce qui précède, les résultats 1 et 3 ont subi des contreperformances malgré la bonne performance qu'enregistre le résultat 2 bien que la DGCC travaillaient avec un effectif réduit en respect des mesures barrières prescrites par le gouvernement.

## Objectif N°3 : Suivre l'évolution des marchés, des prix et mener les enquêtes économiques

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir atteint le taux d'avancement de 80% dans la mise en place de la base de données des opérateurs économiques ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir suivi 90% des opérateurs économiques (selon les secteurs d'activité) ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé 9 enquêtes de régulation du marché dans les secteurs : banques, automobiles, transport, riz, téléphonie mobile, fournisseurs d'accès à Internet, hôtellerie et restauration.

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 70% de la base de données réalisée ;
- Résultat annuel N°2 : 50% des opérateurs économiques ont été suivis ;
- Résultat annuel N°3 : 5 enquêtes de régulation du marché ont été réalisés.

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place de la base de données des opérateurs économiques	%	70	80	<b>70</b>	-10	90	100
Taux de sensibilisation des opérateurs économiques	%	50	90	<b>50</b>	-40	60	100
Nombre d'enquêtes de régulation sectorielle	Nombre	5	9	<b>5</b>	-4	6	10

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Dans l'ensemble, les trois résultats attendus ont enregistré des contreperformances dû principalement aux effets négatifs de la pandémie de la COVID-19, soient -10, -40 et -4 respectivement pour ce qui est des résultats 1, 2 et 3.

## Niveau de réalisation des résultats annuels

### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : être parvenu à effectuer 16 contrôles auprès des organismes d'assurances ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir accompagné 16 opérateurs sur la réglementation, la confection des états statistiques et financiers ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir 500 nouveaux contrats souscrits à la suite des campagnes de sensibilisation ;
- Résultat annuel attendu 4 : régler 55% des sinistres dans les délais.

### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel atteint 1 : 16 contrôles ont été réalisés auprès des organismes d'assurances ;
- Résultat annuel atteint 2 : 23 opérateurs d'assurance ont été accompagnés sur la réglementation, la confection des états statistiques et financiers ;
- Résultat annuel atteint 3 : 500 nouveaux contrats ont été souscrits ;
- Résultat annuel atteint 4 : 65% des sinistres sont réglés dans les délais.

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2018 Réalisé	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisation	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de contrôles auprès des organismes d'assurances (1)	Nombre	50	16	16	16	0	25
Nombre d'opérateurs accompagnés sur la réglementation, la confection des états statistiques et financiers (2)	Nombre	51	36	16	23	7	25
Nombre de nouveaux contrats à la suite des campagnes de sensibilisation et des contrôles des attestations d'assurances automobiles (3)	Nombre	1000	500	500	500	0	1000
Taux de règlement des sinistres dans les délais (4)	%	ND	ND	55	65	10	100

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

#### Résultat n°1 :

En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie du corona virus, la Direction Nationale des Assurances a privilégié les contrôles sur pièces plutôt que les contrôles sur place. 14 contrôles sur pièces ont été effectués et deux missions de contrôles sur place ont été réalisées auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire. Les missions de contrôle prévues en 2020 ont donc toutes été effectuées soit un taux de réalisation de 100%.

#### Résultat n°2 :

Les 16 intermédiaires et 07 compagnies d'assurance ont été accompagnés dans le cadre du respect de la réglementation concernant le recouvrement des créances et le règlement des sinistres, suite à la décision 0025/D/CIMA/CRCA/2019 du 02.11/2019, portant retrait total d'agrément de la société Assurances du Gabon. De ce fait on peut constater une performance supérieure aux prévisions ; soit une réalisation de 23 opérateurs d'assurance accompagnés contre 16 initialement prévus.

#### Résultat n°3 :

La tendance des souscriptions à la hausse peut se justifier par l'adoption d'un comportement nouveau sur le marché tendant à souscrire des contrats d'assurances de courte durée dans la branche automobile, de sorte qu'un automobiliste peut facilement consommer deux ou trois contrats à l'année. Ici, l'objectif visé a été totalement atteint soit 500 nouveaux contrats souscrits.

#### Résultat n°4 :

Comme pour le résultat 3, les statistiques indiquées ici sont une estimation. Car, les statistiques définitives des sociétés d'assurance concernant l'exercice 2020 devront, comme le prévoit la réglementation, parvenir à la DNA au plus tard le premier juin 2021. Le dépassement constaté résulte de l'application de l'arrêté 001/MER/DNA du 08 septembre 2020 fixant les délais d'expertise et de règlement des sinistres matériels automobiles.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2020 (a)	AE engagées en LFR pour 2020 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LFR pour 2020 (c)	CP consommés en LFR pour 2020 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>27.878.1 Contrôle et promotion de la qualité</b>	<b>735 268 162</b>	<b>284 628 390</b>	<b>450 639 772</b>	<b>735 268 162</b>	<b>284 628 390</b>	<b>450 639 772</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	497 146 972	11 794 000	485 352 972	497 146 972	11 794 000	485 352 972
Titre 3. Dépenses de biens et services	238 121 190	272 834 390	- 34 713 200	238 121 190	272 834 390	- 34 713 200
<b>27.878.2 Contrôle des pratiques</b>	<b>2 313 953 852</b>	<b>-</b>	<b>2 313 953 852</b>	<b>2 313 953 852</b>	<b>-</b>	<b>2 313 953 852</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	2 289 257 330	0	2 289 257 330	2 289 257 330	0	2 289 257 330
Titre 3. Dépenses de biens et services	24 696 522	0	24 696 522	24 696 522	0	24 696 522
<b>27.878.3 Protection des intérêts économiques</b>	<b>13 799 022</b>	<b>19 025 000</b>	<b>-5 225 978</b>	<b>13 799 022</b>	<b>19 025 000</b>	<b>-5 225 978</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	13 799 022	19 025 000	-5 225 978	13 799 022	19 025 000	-5 225 978
<b>27.878.4 Régulation du secteur des assurances</b>	<b>649 404 272</b>	<b>29 257 500</b>	<b>620 146 772</b>	<b>649 404 272</b>	<b>29 257 500</b>	<b>620 146 772</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	32 256 421	157 500	32 098 921	32 256 421	157 500	32 098 921
Titre 3. Dépenses de biens et services	60 784 851	29 100 000	31 684 851	60 784 851	29 100 000	31 684 851
Titre 4. Dépenses de transfert	556 363 000	-	556 363 000	556 363 000	-	556 363 000
<b>Total pour le programme</b>	<b>3 712 425 308</b>	<b>332 910 890</b>	<b>3 379 514 418</b>	<b>3 712 425 308</b>	<b>332 910 890</b>	<b>3 379 514 418</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	2 818 660 723	11 951 500	2 806 709 223	2 818 660 723	11 951 500	2 806 709 223
Titre 3. Dépenses de biens et services	337 401 585	320 959 390	16 442 195	337 401 585	320 959 390	16 442 195
Titre 4. Dépenses de transfert	556 363 000	-	556 363 000	556 363 000	-	556 363 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

### Explication des principaux écarts :

Les crédits ouverts sur ce programme au titre de l'exercice 2020 ont été de 3 712 425 308 FCFA. Cette dotation a été exécutée à hauteur de 332 910 890 FCFA correspondant à un taux d'exécution de 8,97%.

Les dépenses de personnel du programme ont été autorisées pour un montant de 2 818 660 723 FCFA. Le programme en a consommé 11 951 500 FCFA. Le taux d'exécution de ce titre 2 est de 0,42%. L'écart entre l'autorisation parlementaire et la consommation est de 2 806 709 223 FCFA. Les dépenses du titre 2 sont gérées en centralisé par le Ministère en charge du Budget.

Pour ce qui est du titre 3 (dépenses de biens et services), le programme a bénéficié d'une dotation 337 401 585 FCFA, il a consommé 320 959 390 FCFA. Le taux d'exécution est de 95,13%. L'écart entre l'autorisation et la consommation est de 16 442 195 FCFA. Cet écart s'explique principalement par la non levée de la réserve de précaution.

En ce qui concerne les dépenses de transferts, le Programme a bénéficié d'une autorisation de 556 363 000 FCFA. Cependant, il n'a rien consommé, soit un taux d'exécution nul reportant à un exercice budgétaire ultérieur, le règlement de l'ensemble des cotisations internationales.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

#### Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Total
Action X		54 442 542		54 442 542
<b>Total des mouvements</b>		<b>54 442 542</b>		<b>54 442 542 0</b>

Le programme a bénéficié d'un montant global de mouvement de 54 442 542 FCFA.

### Virements

#### Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
X	X	X	0	0
<b>Total des virements</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

#### Explication des impacts de chaque virement :

Le programme n'a pas effectué de virement.

### Transferts

#### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780 : Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	27.878 : Concurrence et Protection du consommateur	3	54 442 542	54 442 542
<b>Total des mouvements</b>			<b>54 442 542</b>	<b>54 442 542</b>

#### Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme a bénéficié d'un transfert de 54 442 542 FCFA, émanant du programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles pour le financement de ses dépenses de biens et services.

### Annulations

#### Tableau récapitulatif des annulations

	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
AE						
CP						
<b>Total des annulations d'AE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des annulations de CP</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Aucune annulation n'a été faite dans ce programme.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2018	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	Mouvements d'effectifs en 2020			Effectifs au 31.12. 2020
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>							
<b>Agents de catégorie A</b>	<b>372</b>	<b>333</b>	<b>333</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>-10</b>	<b>323</b>
Permanents	280	241	241	13	4	-9	232
Non permanents	92	92	92	3	2	-1	91
<b>Agents de catégorie B</b>	<b>303</b>	<b>329</b>	<b>329</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>-5</b>	<b>324</b>
Permanents	216	245	245	3	0	-3	242
Non permanents	87	84	84	2	0	-2	82
<b>Agents de catégorie C</b>	<b>49</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>-3</b>	<b>49</b>
Permanents	42	35	35	0	0	0	33
Non permanents	7	7	7	1	0	-1	6
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	<b>724</b>	<b>714</b>	<b>714</b>	<b>24</b>	<b>6</b>	<b>-18</b>	<b>696</b>
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	<b>137</b>	<b>140</b>	<b>140</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>-2</b>	<b>138</b>
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	<b>861</b>	<b>854</b>	<b>854</b>	<b>45</b>	<b>25</b>	<b>-20</b>	<b>834</b>

### Explication des évolutions :

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020, l'effectif du Programme a baissé de vingt (20) agents, passant de 854 à 834 agents. Cette variation résulte de 45 sorties et 25 entrées.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	2 818 660 723	2 818 660 723	11 951 500	11 951 500	2 806 709 223	2 806 709 223
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>2 818 660 723</b>	<b>2 818 660 723</b>	<b>11 951 500</b>	<b>11 951 500</b>	<b>2 806 709 223</b>	<b>2 806 709 223</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Dans le cadre du programme, les dépenses de personnel exécutées en 2020 concernent exclusivement la MONP et s'élèvent à **11 951 500 FCFA**.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

ACTIONS/ACTIVITES	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Action 1 : Contrôle et promotion de la qualité des produits et services</b>	<b>238 121 190</b>	<b>238 121 190</b>	<b>272 834 390</b>	<b>272 834 390</b>	<b>- 34 713 200</b>	<b>- 34 713 200</b>
Mission de surveillance des marchés	68 529 413	68 529 413	197 700 000	197 700 000	-129 170 587	-129 170 587
Laboratoire	55 981 673	55 981 673	25 000 000	25 000 000	30 981 673	30 981 673
Autres	113 610 104	113 610 104	50 134 390	50 134 390	63 475 714	63 475 714
<b>Action 2 : Contrôle des PAC et régulation du marché</b>	<b>24 696 522</b>	<b>24 696 522</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24 696 522</b>	<b>24 696 522</b>
Contrôle de pratiques anticoncurrentielles et régulation des marchés	10 500 000	10 500 000	0	0	10 500 000	10 500 000
Autres	14 196 522	14 196 522	0	0	14 196 522	14 196 522
<b>Action 3 : Protection des intérêts économiques des consommateurs</b>	<b>13 799 022</b>	<b>13 799 022</b>	<b>19 025 000</b>	<b>19 025 000</b>	<b>- 5 225 978</b>	<b>- 5 225 978</b>
Protection des intérêts économiques des consommateurs	5 000 000	5 000 000	19 025 000	19 025 000	14 025 000	14 025 000
Autres	8 799 022	8 799 022	0	0		
<b>Action 4 : Régulation du secteur des assurances</b>	<b>60 784 851</b>	<b>60 784 851</b>	<b>29 100 000</b>	<b>29 100 000</b>	<b>31 684 851</b>	<b>31 684 851</b>
Contrôles auprès des opérateurs d'assurances	50 784 851	50 784 851	29 100 000	29 100 000	21 684 851	21 684 851
Campagnes de sensibilisation	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>337 401 585</b>	<b>337 401 585</b>	<b>320 959 390</b>	<b>320 959 390</b>	<b>16 442 195</b>	<b>16 442 195</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Prévus dans le budget du programme "Concurrence et protection du consommateur" pour 337 401 585 FCFA en 2020, les dépenses de biens et services ont été exécutées à hauteur de 320 959 390 FCFA, soit un taux d'exécution de plus de 95,13%.

## TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Action 4 : Régulation du secteur des assurances</b>	<b>556 363 045</b>	<b>556 363 045</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 556 363 045</b>	<b>- 556 363 045</b>
Transfert : Centre Professionnel de Formation en Assurance (CPFA)	34 090 900	34 090 909	0	0	- 34 090 909	- 34 090 909
Cotisation internationale : Conférence Internationale des Marchés d'Assurances (CIMA)	304 090 300	304 090 318	0	0	- 304 090 318	- 304 090 318
Cotisation internationale : Institut International des Assurances (IIA)	45 454 530	45 454 545	0	0	- 45 454 545	- 45 454 545
Cotisation internationale : Agence pour le Commerce de l'Assurance en Afrique (ACAA)	172 727 270	172 727 270			- 172 727 270	- 172 727 270
<b>Total des crédits de titre 4</b>	<b>556 363 045</b>	<b>556 363 045</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 556 363 045</b>	<b>- 556 363 045</b>

### **Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :**

Au titre des transferts, le programme n'a rien exécuté, pour un niveau de crédits de 556 363 046 FCFA autorisé par le Parlement et entièrement affecté aux cotisations internationales rattachées à la Direction Nationale des Assurances (DNA).

# PROGRAMME APPUI A LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

---

L'analyse de l'environnement économique et financier national se fonde sur le constat des difficultés qu'éprouve l'Etat à financer, par son budget, l'effort d'investissement nécessaire à la diversification et à la relance de l'économie nationale.

Dans ce contexte, le choix politique opéré par les plus Hautes autorités, a consisté à mettre un accent particulier sur la promotion des investissements, le développement des partenariats public-privé et l'amélioration de l'environnement des affaires.

Ainsi, le Ministère de la Promotion des Investissements, des Partenariats Public-Privé, chargé de l'Amélioration de l'Environnement, a pour mission la mise en œuvre d'un plan d'action, qui vise l'exécution d'un pan crucial de la politique économique nationale. Outre le programme pilotage et soutien, ce ministère dispose du programme de politique publique "Appui à la stratégie d'investissement".

Administré par le Secrétaire Général du Ministère de la Promotion des Investissements, des Partenariats Public-Privé, chargé de l'Amélioration de l'Environnement des Affaires, le programme "Appui à la stratégie d'investissement" est subdivisé en deux actions :

- Promotion des investissements et des partenariats publics privés ;
- Amélioration du climat des affaires.

### PRESENTATION DES ACTIONS

---

#### **ACTION N° 1 : Promotion des investissements et des partenariats publics privés**

L'action Promotion des Investissements et des Partenariats Publics Privés (PPP) recouvrent différentes actions liées à la valorisation de la destination du potentiel économique de notre pays ainsi que la mise en main des procédures permettant d'accompagner les entreprises.

Pour ce qui concerne cette action, les activités envisagées tournent essentiellement autour de :

- l'organisation et la Participation aux assemblées et foras nationaux et internationaux ;
- le lancement des programmes de soutien en matière d'accompagnement aux entreprises ;
- la finalisation du guichet de l'investissement ;
- la facilitation des formalités administratives des entreprises installées dans la zone d'investissement spéciale (ZIS) de Nkok ;
- la promotion de la ZIS auprès des investisseurs ;
- la promotion des produits fabriqués dans la zone sur le marché international ;
- l'accélération de l'opérationnalisation des cellules PPP ministérielles ;
- l'élaboration d'un manuel de procédures national et d'une banque de projets PPP ;
- la formation des acteurs de l'Unité d'appui aux PPP contrats PPP ;
- la révision du cadre légale et réglementaire relatif aux PPP ;
- la formation des Administrations sectorielles sur les PPP ;
- l'organisation d'un forum de promotion des projets PPP.

#### **ACTION N° 2 : Amélioration du climat des affaires**

Articulé autour du Haut Conseil de l'Investissement (HCI), l'action amélioration du climat des affaires vise essentiellement le renforcement du dialogue public-privé par l'optimisation du fonctionnement et le suivi de la mise en œuvre des recommandations du HCI. L'objectif de cette réforme est de d'améliorer le positionnement du Gabon dans le classement Doing business.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Grace à l'appui de la Banque Mondiale et le soutien multiforme de l'Etat, le Projet de Promotion des Investissements et de la Compétitivité (PPIC) a permis de doter l'ANPI, opérateur majeur du programme, de disposer des moyens nécessaires à l'exécution de ses missions.

Ces missions ont permis au tenir les foras, les réunions nécessaires à l'évaluation des mesures qui permettent d'améliorer le positionnement du Gabon dans le Doing business.

Ainsi, au titre de l'accompagnement aux entreprises, la mise en œuvre des différentes mesures doit se traduire par l'opérationnalisation du Guichet unique de l'Investissement, où toutes les administrations impliquées dans la formalisation des entreprises doivent intensifier l'accueil I des investisseurs nationaux et internationaux en réduisant considérablement les délais de traitement des dossiers.

Toutes ces réformes, portées par l'Agence Nationale de Promotion des Investissement et la Zone Economique à Régime Privilégié (ZERP) de NKOK doivent à terme permettre d'atteindre les objectifs du Plan de Relance de l'Economie (PRE).

## ENJEUX

- Enjeu 1 : Contribuer à l'atteinte d'un taux de croissance de 5%.
- Enjeu 2 : Participer à la création de plus de 30.000 emplois.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

**OBJECTIF N°1** : Être le principal levier de la compétitivité de notre économie.

- Résultat annuel attendu : Intensifier le dialogue public-privé.

**OBJECTIF N°2** : Être la porte d'entrée des investissements directs étrangers et nationaux du pays.

- Résultat annuel attendu : Améliorer l'environnement des affaires.

**OBJECTIF N°3** : Être un véritable soutien à l'investissement national et étranger.

- Résultat annuel attendu : Participer à la relance et à la redynamisation des investissements productifs à travers une plus grande implication du secteur privé.

**OBJECTIF N°4** : Être le principal promoteur de la "Destination Gabon".

- Résultat annuel attendu : Contribuer au renforcement du rôle du secteur privé dans le développement du pays.

## AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

### OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Être le principal levier de la compétitivité de notre économie

#### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel : Intensifier le dialogue public-privé

#### Résultats annuels atteints

- : Résultat annuel atteint : aucune performance réalisée

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
<b>Indicateur 1</b> : création et organisation des Cellules spécialisées organisées	Nombre	12		NC	NC		NC	NC
<b>Indicateur 2</b> : organisation de réunions du Comité de suivi organisées	Nombre	6		NC	NC		NC	NC
<b>Indicateur 3</b> : organisation des réunions des Comités Interministériels	Nombre	4		NC	NC		NC	NC

## OBJECTIF N°2 : Être la porte d'entrée des investissements directs étrangers et nationaux du pays

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel : Améliorer l'environnement des affaires.

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel : le guichet de l'investissement est opérationnel.

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Indicateur 1 : Guichet de l'investissement opérationnel	%	70		NC	100		NC	NC
Indicateur 2 : opérationnaliser le système d'information technique et administratif	%	50		NC	NC		NC	NC
Indicateur 3 : Nombre d'investisseurs ayant pris contact avec l'ANPI-Gabon	Nombre	700		NC	NC		NC	NC

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Indicateur 1** : le guichet de l'investissement est opérationnel ;
- **Indicateur 2** : le centre d'arbitrage de la Chambre de commerce et la mise en place du Plan d'Affectation des Terres sont en cours ;
- **Indicateur 3** : résultat non communiqué.

## OBJECTIF N°3 : Être un véritable soutien à l'investissement national et étranger.

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Participer à la relance et à la redynamisation des investissements productifs à travers une plus grande implication du secteur privé.

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : pas de résultat annuel.

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Indicateur 1 : études sur la compétitivité par secteur prioritaire	Nombre	1		NC	NC		NC	NC
Indicateur 2 : Adoption de la loi portant code des investissements élaboré	%	0		NC	NC		NC	NC
Indicateur 3 : Temps moyen de création d'une entreprise (temps de référence SARL)	Nombre d'heure	48		NC	NC		NC	NC

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

**Indicateur 1** : résultat non communiqué ;

**Indicateur 2** : le code des investissements est élaboré et transmis au gouvernement pour adoption ;

**Indicateur 3** : Les créations d'entreprises, augmentent de 1%, malgré la Covid 19 leur nombre passe de 7 774 à 7 818. Cette augmentation s'explique par les mesures correctives prises par la Direction Générale de l'ANPI se traduisant par la mise en place d'une solution digitale conduisant à la création en ligne des entreprises à partir de juin 2020, d'une part, et par la baisse du coût des actes de création pour soutenir.

**OBJECTIF N°4 : Être le principal promoteur de la « Destination Gabon »****Niveau de réalisation des résultats annuels****Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu : contribuer au renforcement du rôle du secteur privé dans le développement du pays.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel : Non communiqué (NC).

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Indicateur 1 : Stock des IDE (% du PIB)	%	30		NC	NC		NC	NC
Indicateur 2 : % de croissance du PIB hors Pétrole	%	6.2		NC	NC		NC	NC

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

En 2020, aucune prévision n'a été faite sur cet objectif.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2020 (a)	AE engagées en LFR pour 2020 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LFR pour 2020 (c)	CP consommés en LFR pour 2020 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>N°27.887.1 : Promotion des investissements et des partenariats publics privés</b>	<b>650 000 000</b>	<b>863 875 000</b>	<b>-213 875 000</b>	<b>650 000 000</b>	<b>863 875 000</b>	<b>-213 875 000</b>
Titre 4. Dépenses de transfert	650 000 000	863 875 000	-213 875 000	650 000 000	863 875 000	-213 875 000
<b>N°27.887.2 : Amélioration du climat des affaires</b>	<b>339 545 808</b>	<b>411 935 524</b>	<b>-72 389 716</b>	<b>339 545 808</b>	<b>411 935 524</b>	<b>-72 389 716</b>
Titre 4. Dépenses de transfert	339 545 808	248 613 937	90 931 871	339 545 808	248 613 937	90 931 871
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	163 321 587	-163 321 587	-	163 321 587	-163 321 587
<b>Total pour le programme</b>	<b>989 545 808</b>	<b>1 275 810 524</b>	<b>-286 264 716</b>	<b>989 545 808</b>	<b>1 275 810 524</b>	<b>-286 264 716</b>
Titre 4. Dépenses de transfert	989 545 808	1 112 488 937	-122 943 129	989 545 808	1 112 488 937	-122 943 129
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	163 321 587	-163 321 587	-	163 321 587	-163 321 587

### Explication des principaux écarts :

Le programme a bénéficié de dotations de 989 545 808 F CFA pour une exécution de 1 275 810 524 FCFA soit un taux d'exécution de 129%. Ce niveau d'exécution s'explique par :

- l'exécution de 163 321 587 F CFA en investissement qui n'étaient pas prévue en ouverture de crédits ;
- l'exécution de 1 112 488 937 F CFA en dépenses de transferts ouverts à hauteur de 989 545 808 FCFA.

## Virements

### RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

#### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

##### Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Action X.				311 375 000			311 375 000
<b>Total des mouvements</b>				<b>311 375 000</b>			<b>311 375 000</b>

##### Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Le programme a bénéficié d'un niveau global de mouvement de 311 375 000 FCFA relatif aux dépenses de transfert.

##### Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme X	Programme X	Titre X	0	0
Programme X	Programme X	Titre X	0	0
<b>Total des virements</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
dont Titre 2			0	0
dont Titre 3			0	0
dont Titre 4			0	0
dont Titre 5			0	0

##### Explication des impacts de chaque virement :

En 2020, aucun virement n'a été effectué dans ce programme.

## Transferts

### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780 : Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	27.887 : Appui à la stratégie d'investissement	Titre 4	311 375 000	311 375 000
<b>Total des Transferts</b>			<b>311 375 000</b>	<b>311 375 000</b>
dont Titre 2				
dont Titre 3				
dont Titre 4			311 375 000	311 375 000
dont Titre 5				

### Explication des impacts de chaque transfert :

Pour financer le supplément de ses dépenses, le programme a bénéficié d'un transfert pour un montant global de 311 375 000 FCFA.

## Annulations

### Tableau récapitulatif des annulations

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6
AE						
CP						
<b>Total des annulations d'AE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des annulations de CP</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Explication de chaque annulation :

Aucune annulation n'a été faite.

## Reports

### Tableau récapitulatif des reports (titre 5)

Action	Projet d'investissement / Programme d'équipement	Modification du montant de CP pour le programme
Action	Projet X	
<b>Total des reports</b>		

### Explication de chaque report :

Aucun projet n'a vu ses crédits reportés.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2018	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	Mouvements d'effectifs en 2020			Effectifs au 31.12. 2020
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>							
<b>Agents de catégorie A</b>							
Permanents							
Non permanents							
<b>Agents de catégorie B</b>							
Permanents							
Non permanents							
<b>Agents de catégorie C</b>							
Permanents							
Non permanents							
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>							
<b>Main d'œuvre non permanente</b>							
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>

### Explication des évolutions :

Tableau non renseigné par absence de données y relatives.

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

### Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2018	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Ecart entre fin 2019 et fin 2020
<b>Opérateur ANPI-GABON</b>				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		8	8	8
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		78	78	78
<b>Total pour l'opérateur ANPI-GABON</b>		<b>86</b>	<b>86</b>	<b>86</b>
<b>Opérateur FGIS</b>				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		1	1	1
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		9	9	9
<b>Total pour l'opérateur FGIS</b>		<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
<b>Opérateur Zone économique de Nkok</b>				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
<b>Total pour l'opérateur</b>		<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>
<b>Total pour le programme</b>		<b>96</b>	<b>96</b>	<b>96</b>

### Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Aucuns mouvements de personnel n'est enregistré chez les opérateurs. En effet d'un opérateur à un autre, les effectifs restent les même en 2020.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

Le programme n'a pas bénéficié d'une dotation en titre 2 "dépenses de personnel".

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Le programme n'a pas bénéficié d'une dotation en titre 3 "biens et services".

## TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>ACTION 1 : Promotion des investissements et des partenariats publics privés</b>	<b>650 000 000</b>	<b>650.000.000</b>	<b>863 875 000</b>	<b>863 875 000</b>	<b>-213 875 000</b>	<b>-213 875 000</b>
Subvention ANPI	650 000 000	650.000.000	863 875 000	863 875 000	-213 875 000	-213 875 000
<b>ACTION 2 : Amélioration du climat des affaires</b>	<b>339 545 808</b>	<b>339 545 808</b>	<b>248 613 937</b>	<b>248 613 937</b>	<b>90 931 871</b>	<b>90 931 871</b>
Subvention ZERP NKOK et FGIS	339 545 808	339 545 808	248 613 937	248 613 937	90 931 871	90 931 871
<b>Total des crédits de titre 4</b>	<b>989 545 808</b>	<b>989 545 808</b>	<b>1 112 488 937</b>	<b>1 275 810 524</b>	<b>-122 943 129</b>	<b>-122 943 129</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les dépenses de transferts ici enregistrées sont relatives aux mises à disposition (MAD) au profit des opérateurs suivants :

- Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon (ANPI-GABON) ;
- Fonds Gabonais de l'Investissement Stratégique (FGIS) ;
- Autorité Administrative de la Zone Economique Spécial de NKOK.

**Action 1** : on note une exécution en dépassement de la dotation inscrite dans la LFR soit un niveau d'exécution de 133%. Cet écart s'explique par :

- la mise à disposition du solde des crédits de fonctionnement de l'ANPI-GABON ;
- la mise à disposition du reliquat de la première tranche au profit de l'ANPI-GABON ;
- la mise à disposition d'une rallonge budgétaire au profit de l'ANPI-GABON ;
- la mise disposition de la 1ère tranche de crédits aux autres services de l'ANPI en autonomie de gestion.

**Action 2** : Taux d'exécution de 73%. Ce niveau d'exécution concerne :

- La Mise à disposition du solde des crédits au profit de l'Opérateur-FGIS ;
- Mise à disposition du solde des crédits au profit de la Zone de NKOK.

## TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
<b>ACTION 2 : Amélioration du climat des affaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>163 321 587</b>	<b>163 321 587</b>	<b>-163 321 587</b>	<b>-163 321 587</b>
Projet de développement ou d'équipement	0	0	163 321 587	163 321 587	-163 321 587	-163 321 587
<b>Total des crédits de titre 5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>163 321 587</b>	<b>163 321 587</b>	<b>-163 321 587</b>	<b>-163 321 587</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Il s'agit de la décision au titre de la subvention d'investissement exceptionnelle accordée en LFR par l'Etat au profit de l'Autorité Administrative de la Zone Economique Spécial de NKOK.

# BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

## OPERATEUR ANPI-GABON

### Présentation de l'opérateur

Conformément aux dispositions des articles 3 et 4 du décret n°0311/PR/MPIIHAT du 25 septembre 2014 portant création et organisation de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon, l'ANPI-Gabon est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et jouissant de l'autonomie de gestion administrative et financière.

L'ANPI-Gabon est rattachée à la Présidence de la République et placée sous la tutelle technique du Ministère en charge de la Promotion des Investissements.

Les missions de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon :

➤ **Missions de service public :**

Ces missions sont précisées par les dispositions du décret :

- n°0311/PR/MPIIHAT du 25 septembre 2014 portant création et organisation de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon, l'ANPI-Gabon ;
- n°72/PR/MPITPTHTAT du 25 février 2014 portant création et organisation du Haut Conseil pour l'Investissement ;
- n°48 /PR/MPIPCI du 5 février 2018 portant création, composition et fonctionnement du Guichet de l'investissement de l'ANPI-GABON ;
- d'application de l'ordonnance n°009/PR/2016 du 11 février 2016 relative aux partenariats public-privé, ratifiée par la loi n°20/2016 du 5 septembre 2016.

➤ **Missions de développement :**

En application des dispositions des textes en vigueur, ces missions portent sur :

- la formalisation et l'appui au développement des entreprises ;
- la promotion des investissements et des exportations ;
- l'accompagnement des promoteurs dans le cadre de l'entrepreneuriat ;
- l'accompagnement des investisseurs dans le cadre des partenariats publics-privés.

➤ **Activités à finalité commerciale hors missions de service public :** Aucune.

### Travail avec l'opérateur

Le travail avec l'opérateur fait sur la base d'un Contrat Annuel de Performance (CAP) avec une revue trimestrielle permet à l'Etat à travers le Responsable de Programme auquel est rattaché l'opérateur de suivre la réalisation des objectifs contenus dans le CAP.

## Crédits consommés en 2020 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2020		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	650 000 000	863 875 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	
<b>Total de la contribution financière de l'Etat</b>	<b>650 000 000</b>	<b>863 875 000</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

- la mise à disposition du solde des crédits de fonctionnement de l'ANPI-GABON ;
- la mise à disposition du reliquat de la première tranche au profit de l'ANPI-GABON ;
- la mise à disposition d'une rallonge budgétaire au profit de l'ANPI-GABON ;
- la mise disposition de la 1ère tranche de crédits aux autres services en autonomie de gestion.

### Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Améliorer le classement Doing Business du Gabon pour l'édition 2020 (en gagnant au moins 20 places)				
Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur ; Contribuer à une amélioration significative de l'environnement des affaires.				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2019	Cible 2020	Résultat 2020	Ecart
Indicateur 1 : Classement du Gabon à l'évaluation DB de 2021	169	129	N/A	N/A

Objectif O/P1.2 : Accélérer la mise en œuvre des réformes inscrites au HCI				
Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Contribuer à une amélioration significative de l'environnement des affaires.				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2019	Cible 2020	Résultat 2020	Ecart
Indicateur 1 : Pourcentage des réformes effectives (mises en œuvre) au cours de l'année 2020	23%	30%	45%	+15%

- **Axe 1** : Renforcer l'accompagnement des investisseurs, si le guichet de l'investissement est opérationnel, les actions relatives à l'opérationnalisation du centre d'arbitrage de la Chambre de Commerce et à la mise en place du Plan d'Affectation des Terres sont en cours.
- **Axe 2** : Améliorer le cadre des investissements, les travaux sur le code des Investissements se poursuivent. Par contre, aucune action n'a été entreprise pour réviser les mécanismes de financement de l'économie, favoriser les PME Nationales ou mettre en place les instruments d'appui aux PME.
- **Axe 3** : Réformer le dispositif national de formation professionnelle et le cadre de l'emploi, les activités en cours portent sur la révision du mode de gestion des établissements de formation professionnelle, les autres aspects portant sur le financement par le secteur privé du dispositif de formation professionnelle, le système d'accueil et de tutorat des apprenants en entreprises, l'accueil et tutorat des apprenants en entreprise ou la relance des chantiers non finalisés n'étant pas engagés par les sectoriels concernés.
- **Axe 4** : Optimiser et rationaliser le cadre de la fiscalité et de la parafiscalité, la révision du code des impôts est en cours, même si aucune avancée n'est enregistrée en ce qui concerne la rationalisation et la centralisation des recettes fiscales (offices des recettes) et la rationalisation de la parafiscalité.
- **Axe 5** : Renforcer la compétitivité des filières, les retards sont observés dans la mise en œuvre des réformes identifiées, malgré l'appui de la BAD sur la compétitivité de la filière bois.

Objectif O/P1.3 Adopter un Code des Investissement en République Gabonaise)				
Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Contribuer à une amélioration significative de l'environnement des				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2019	Cible 2020	Résultat 2020	Ecart
Indicateur 1 : Existence du code des investissements	0	1	Élaboré	N/A

Le projet a été officiellement transmis au Gouvernement. Il poursuit son parcours d'adoption.

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action fonctionnement de l'opérateur	650 000 000	863 875 000	0	0
<b>Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique</b>	<b>650 000 000</b>	<b>863 875 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### **Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

Titre 4 : subvention de fonctionnement qui a permis de rendre certaines reformes effectives et d'élaborer le code des investissements.

### **OPERATEUR FONDS GABONAIS DE L'INVESTISSEMENT STRATEGIQUE (FGIS)**

#### **Présentation de l'opérateur**

Le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques est un établissement public à caractère industriel et commercial disposant d'une autonomie financière. Elle a pour missions principales de :

- mettre en œuvre les objectifs qui lui sont assignés ;
- mouvementer le FRSG dans la limite des dispositions de l'article 8 de la loi portant promulgation de l'ordonnance n° 00000002/PR/2012 portant réorganisation du Fonds pour les Générations Futures ;
- gérer le patrimoine généré par son activité ;
- gérer les participations de l'État non attribués expressément à une autre structure déléguée.

Les ressources du Fonds Souverain de la République Gabonaise visent notamment à :

- prendre des participations dans des entreprises gabonaises et étrangères, en recherchant les meilleurs arbitrages rendements-risques possible tels que prévu par la politique d'investissement ;
- soutenir par la prise de participations, le développement des petites et moyennes entreprises gabonaises, dites de croissance ;
- stabiliser par la constitution ou la prise de participations, le capital d'entreprises gabonaises présentant un caractère stratégique pour l'Etat ;
- prendre des participations dans toute entreprise étrangère ayant une filiale au Gabon ;
- souscrire à des obligations nationales ou étrangères ;
- souscrire à des bons de Trésor gabonais ou étrangers ;
- réaliser des opérations financières sur les places boursières, à l'exception des transactions sur les produits dérivés ;
- passer des contrats de fiducie avec des gestionnaires de patrimoines établis sur une place financière disposant d'un régime juridique et fiscal approprié ;
- accompagner l'investissement des entreprises gabonaises et étrangères dans les secteurs stratégiques par leurs apports financiers.

#### **Travail avec l'opérateur**

Le travail avec l'opérateur fait sur la base d'un Contrat Annuel de Performance (CAP) avec une revue trimestrielle permet à l'État à travers le Responsable de Programme auquel est rattaché l'opérateur de suivre la réalisation des objectifs contenus dans le CAP.

## Crédits consommés en 2020 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2020		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	205 000 000	130 687 500
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
<b>Total de la contribution financière de l'Etat</b>	<b>205 000 000</b>	<b>130 687 500</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

L'opérateur FGIS a consommé 130 687 500 FCFA contre 205 000 000 FCFA prévus, soit un taux d'exécution de 64%. ces dépenses concernent essentiellement le fonctionnement de FGIS. Ce faible taux d'exécution impacte sur l'atteinte de résultats contenus dans le CAP 2020.

### Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : XXX Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : XXX				
	Rappel du résultat 2019	Cible 2020	Résultat 2020	Ecart
Indicateur 1 :				
Indicateur :				

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action / Projet 1				
Action / Projet 2				
<b>Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique</b>				

### Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

**Présentation de l'opérateur**

**Statuts de l'Autorité Administrative :**

L'Autorité Administrative de la ZERP de Nkok est un établissement public à caractère administratif disposant d'une autonomie financière.

**Missions de l'Autorité Administrative :**

Les missions de l'autorité administrative sont essentiellement :

- Coordonner, superviser et assurer la tutelle opérationnelle du fonctionnement de toutes les administrations et services de l'État installés dans la ZERP de Nkok et l'intervention dans le processus de création, de supervision, de contrôle et de gestion du fonctionnement des entreprises installées dans la ZERP ;
- Veiller à l'application et au respect des lois et règlements en vigueur en République Gabonaise par GSEZ et les investisseurs agréés.

**Travail avec l'opérateur**

Le travail avec l'opérateur fait sur la base d'un Contrat Annuel de Performance (CAP) avec une revue trimestrielle permet à l'Etat à travers le Responsable de Programme auquel est rattaché l'opérateur de suivre la réalisation des objectifs contenus dans le CAP.

**Crédits consommés en 2020 par l'opérateur**

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2020		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	134 545 808	45 772 953
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	163 321 587
<b>Total de la contribution financière de l'Etat</b>	<b>134 545 808</b>	<b>209 094 540</b>

**Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :**

Taux d'exécution des dotations de l'opérateur Autorité Administrative de la Zone Economique Spécial de NKOK. (AAN) est de 34% en titre 4, cet écart est consécutif au virement au niveau de la dotation réellement reçu contre le montant mis à disposition.

La dotation en titre 5 qui n'était pas prévue à l'ouverture de crédits est une subvention d'investissement exceptionnelle accordée par l'Etat au profit de l'Autorité Administrative de la Zone Economique Spécial de NKOK.

**Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris**

Objectif O/P1.1 : Rendre financièrement autonome l'Autorité Administrative Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Autorité Administrative de la ZERP de Nkok				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2019	Cible 2020	Résultat 2020	Ecart
Indicateur : Ratio de couverture des charges fixes par les recettes propres	40%	60%	60%	0
Indicateur : Taux de recouvrement de la quote-part	14%	75%	67%	-8%

Objectif O/P1.1 : Rendre opérationnellement autonome le Guichet Unique Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Autorité Administrative de la ZERP de Nkok				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2019	Cible 2020	Résultat 2020	Ecart
Indicateur : Indicateur : Taux de délégation des signatures	36%	75%	58%	-17%

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Fonctionnement de l'opérateur	134 545 808	45 772 953	0	163 321 587
<b>Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique</b>	<b>134 545 808</b>	<b>45 772 953</b>	<b>0</b>	<b>163 321 587</b>

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

Titre 4 : subvention de fonctionnement (45 772 953 FCFA) ;

Titre 5 : 163 321 587FCFA subvention d'investissement exceptionnelle accordée par l'Etat à l'opérateur.

# PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

---

Ce programme a pour missions principales, la définition des orientations stratégiques, la coordination technique et l'administration générale des services du Ministère de la promotion des investissements et des partenariats publics-privés.

Le programme pilotage et soutien aux politiques de promotion des investissements et des partenariats publics-privés est piloté par le Secrétaire Général du Ministère de la promotion des investissements privés et des partenariats publics-privés, et comprend deux actions :

- Pilotage de la stratégie ministérielle ;
- Coordination administrative.

Le Programme Pilotage et Soutien se compose du Cabinet du Ministre de l'Inspection Générale des Services, du Secrétariat Général et de tous les services rattachés. Il prend en charge le pilotage des politiques publiques ainsi que la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'Administration.

### PRESENTATION DES ACTIONS

---

Ce programme est structuré en deux actions :

#### **ACTION N°1 : Pilotage de la stratégie ministérielle**

L'action "pilotage de la stratégie ministérielle" vise à :

- orienter la mise en œuvre des politiques publiques par les programmes de la mission ;
- s'assurer de l'atteinte de tous les objectifs contenus dans les PAP du fait de la responsabilité politique du Ministre;
- contrôler les activités des services.

Le pilotage de la stratégie ministérielle est assuré par :

- le cabinet du Ministre ;
- l'Inspection général des services du ministère.

#### **ACTION N° 2 : Coordination Administrative**

L'action "coordination administrative", pilotée par le Secrétaire Général, recouvre toutes les activités qui concourent à l'effectivité et l'efficacité des autres actions ou programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement.

Ces activités répondent à des politiques communes, et transversales orientées autour des Finances, des Ressources Humaines, du Patrimoine, du Courrier, des Systèmes d'information, de la communication, de l'assistance juridique, des statistiques et des archives.

En l'état actuel, les fonctions supports ci-après sont opérationnelles :

- Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) ;
- Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) ;
- Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI) ;
- Service Central du Courrier (SCR).

Créé à la faveur du Gouvernement formé le 2 octobre 2016 et modifié à la suite du remaniement du 04 mai 2018, ce programme est chargé de soutenir la mise en œuvre de la politique publique de la promotion des investissements et des partenariats publics-privés.

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent, le Gouvernement assigne au Ministère de la promotion des investissements et des partenariats publics-privés de :

- améliorer le climat des affaires et le dialogue public-privé
- promouvoir les opportunités dans les secteurs prioritaires
- accompagner et développer les entreprises

Par ailleurs, le programme dénommé « pilotage et soutien » est confronté à plusieurs difficultés liées notamment à :

- l'absence de personnels nommés ;
- l'insuffisance de personnel ;
- l'absence de procédures formalisées ;
- le défi des structures d'accueil accentué par l'incendie encouru en janvier 2017.

Ces difficultés sont à résoudre à court ou moyen terme ; et le Ministère se propose de trouver des solutions au cours des prochaines années, dont les plus urgentes sont la mise en place de toutes les fonctions supports.

#### ENJEUX

---

- Coordonner l'activité des programmes de politique publique ;
  - Développer la performance de chaque fonction support.
-

**AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE**

**OBJECTIF N°1 : DEVELOPPER UN SYSTEME PERFORMANT DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES D'ICI A FIN 2021**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu 1 : le titre 2 des 2 programmes du ministère est renseigné dans le PAP 2020 ;
- Résultat annuel attendu 2 : 200 agents du ministère sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée ;
- Résultat annuel attendu 3 : 5 unités opérationnelles ont un effectif intégralement connu.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : 1 programme sur 2 est doté du budget du titre 2 : charge du personnel ;
- Résultat annuel N°2 : aucun agent du ministère n'est doté de fiche de poste ;
- Résultat annuel N°3 : 7 Unités opérationnelles ont un effectif intégralement connu.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de programmes du Ministère avec un titre 2 intégralement renseigné	Nombre	N/A	1	2	1	-1	2	2
Nombre d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	Nombre	N/A	100	200	0	-200	200	400
Nombre d'UO dont l'effectif est intégralement connu	Nombre		-	-	7	N/A	4	7

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Pour l'exercice budgétaire 2020, le ministère était dans la phase opérationnelle. Une demande d'affectation de personnel avait été adressée au ministère pour complément d'effectif. A cette demande s'est ajoutée une perspective de recrutement de personnel dans des domaines bien spécifiques.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2: DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UN SYSTEME EFFICACE DE PILOTAGE ET DE MANAGEMENT DU MINISTERE D'ICI A FIN 2021**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu 1 : 4 revues trimestrielles organisées dans l'année ;
- Résultat annuel attendu 2 : 5 procédures métiers élaborés ;
- Résultat annuel attendu 3 : 2 tableaux de bord élaborés.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel attendu 1 : 0 revues trimestrielles organisées dans l'année ;
- Résultat annuel attendu 2 : 0 procédures métiers élaborés ;
- Résultat annuel attendu 3 : 0 tableaux de bord élaborés.

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de revues trimestrielles	Nombre	3		4	0	-4	4	4
Nombre de procédures métiers formalisées	Nombre	-		10	0	-10	20	20
Nombre de tableaux de bord élaborés	Nombre	-		4	0	-4	4	4

#### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

En l'absence de texte organique et de nomination des Directeurs Centraux et Directeurs Généraux, il est quasi impossible de tenir des revues d'objectifs portant sur des objectifs de DCRH ou DCJ, etc.

### **OBJECTIF N°3 : MODERNISER L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU MINISTRE D'ICI A FIN 2021**

#### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

##### **Rappel des résultats attendus :**

- Résultat annuel attendu : 25% de la charte de qualité de service élaborés.

##### **Résultats annuels atteints :**

- Résultat annuel attendu : 0% de la charte de qualité de service élaborés.

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de chartes de qualité de service	%	N/A	N/A	1	0	-1	2	4

#### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Absence de texte organique par conséquent, pas de directions générales opérationnelles.

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu 1 : Se situer dans le Top 20 des pays réformateurs Africains au classement "Doing Business" ;
- Résultat annuel attendu 2 : +4% de croissance du Volume d'investissements dans les secteurs prioritaires ;
- Résultat annuel attendu 3 : 90% du taux de simplification des démarches administratives liées à la création de l'entreprise est réalisé.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel attendu 1 : Se situer dans le Top 20 des pays réformateurs africains au classement "Doing Business" ;
- Résultat annuel attendu 2 : +4% de croissance du volume d'investissements dans les secteurs prioritaires ;
- Résultat annuel attendu 3 : 90% du taux de simplification des démarches administratives liées à la création de l'entreprise est réalisé.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Se situer dans le Top 10 des pays réformateurs Africains au classement "Doing Business"		Top 25		Top 15	N/A			Top 10 (2021)
Volumes d'investissements dans les secteurs prioritaires	%	+2		+6				
Taux de simplification des démarches administratives liées à la création de l'entreprise	%	80		-				100 (2021)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat 1 :** la banque mondiale a suspendu le rapport Doing Business. Pour les années à venir, le Gabon va mettre en place son propre baromètre ;

**Résultat 2 :** Non communiqué ;

**Résultat 3 :** Non communiqué.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2020 (a)	AE engagées en LFR pour 2020 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2020 (c)	CP consommés en LFR pour 2020 (d)	Ecart (c) – (d)
<b>N° 27.519.1: Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>30 500 000</b>	<b>93 025 706</b>	<b>-62 525 706</b>	<b>30 500 000</b>	<b>93 025 706</b>	<b>-62 525 706</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	30 500 000	93 025 706	-62 525 706	30 500 000	93 025 706	-62 525 706
<b>N 27.519.2: Coordination administrative</b>	<b>40 000 000</b>	<b>23 258 088</b>	<b>16 741 912</b>	<b>40 000 000</b>	<b>23 258 088</b>	<b>16 741 912</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	40 000 000	23 258 088	16 741 912	40 000 000	23 258 088	16 741 912
<b>Total pour le programme</b>	<b>70 500 000</b>	<b>116 283 794</b>	<b>-45 783 794</b>	<b>70 500 000</b>	<b>116 283 794</b>	<b>-45 783 794</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	70 500 000	116 283 794	-45 783 794	70 500 000	116 283 794	-45 783 794

### Explication des principaux écarts :

Le programme a bénéficié d'une dotation de 70 500 000 FCFA contre une exécution de 116 283 794 FCFA soit un taux d'exécution de 165%. Ce niveau d'exécution élevé est consécutif à une dotation exceptionnelle en vue de renforcer les dotations inscrites. Cette dotation exceptionnelle a permis de prendre en charge des commandes ci-après :

- carburant au profit du MPIPPEA ;
- SPG au profit du MPIPPEA ;
- fournitures de bureaux au profit du ministère en charge de la Promotion des Investissements.

## Virements

### RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

#### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

##### Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Action	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des mouvements</b>	<b>0</b>						

##### Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Aucune fongibilité n'a été appliquée dans ce programme.

##### Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme	Programme	Titre	0	0
Programme	Programme	Titre	0	0
<b>Total des virements</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
dont Titre 2				
dont Titre 3				
dont Titre 4				
dont Titre 5				

##### Explication des impacts de chaque virement :

Aucun virement n'a été effectué.

## Transferts

### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme	Programme	Titre	0	0
<b>Total des Transferts</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
dont Titre 2				
dont Titre 3				
dont Titre 4				
dont Titre 5				

### Explication des impacts de chaque transfert :

Aucun transfert n'a été effectué.

## Annulations

### Tableau récapitulatif des annulations

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6
AE						
CP						
Total des annulations d'AE	0	0	0	0	0	0
Total des annulations de CP	0	0	0	0	0	0

### Explication de chaque annulation :

Aucune annulation n'a été faite.

## Reports

### Tableau récapitulatif des reports (titre 5)

Action	Projet d'investissement / Programme d'équipement	Modification du montant de CP pour le programme
Action	Projet	0
<b>Total des reports</b>	0	<b>0</b>

### Explication de chaque report :

Aucun projet n'a vu ses crédits reportés.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2018	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	Mouvements d'effectifs en 2020			Effectifs au 31.12. 2020
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>							
<b>Agents de catégorie A</b>							
Permanents							
Non permanents							
<b>Agents de catégorie B</b>							
Permanents							
Non permanents							
<b>Agents de catégorie C</b>							
Permanents							
Non permanents							
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>							
<b>Main d'œuvre non permanente</b>							
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>

### Explication des évolutions :

En 2020, le programme ne disposait pas encore de toutes les informations relatives au personnel

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

### Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2018	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Ecart entre fin 2019 et fin 2020
<b>Opérateur</b>				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
<b>Total pour l'opérateur</b>				
<b>Total pour le programme</b>				

### Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Aucun opérateur n'est rattaché au présent programme.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

ACTION	Crédits du titre 3 prévus dans la LFR		Crédits du titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>ACTION 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>30 500 000</b>	<b>30 500 000</b>	<b>93 025 706</b>	<b>93 025 706</b>	<b>62 525 706</b>	<b>62 525 706</b>
Fonctionnement du cabinet	30 500 000	30 500 000	93 025 706	93 025 706	62 525 706	62 525 706
<b>ACTION 2 : Coordination administrative</b>	<b>40 000 000</b>	<b>40 000 000</b>	<b>23 258 088</b>	<b>23 258 088</b>	<b>16 741 912</b>	<b>16 741 912</b>
Fonctionnement du cabinet SG et fonctions supports	40 000 000	40 000 000	23 258 088	23 258 088	16 741 912	16 741 912
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>70 500 000</b>	<b>70 500 000</b>	<b>116 283 794</b>	<b>116 283 794</b>	<b>-45 783 794</b>	<b>-45 783 794</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

L'exécution du titre 3 a permis essentiellement à faire fonctionner les cabinets du Ministre et celui du Secrétaire Général.